BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

J.-N. JUTRAS,
Administrateur

21ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 6 janvier 1932 — No 44

Notre Page Ecolière

Pour les raisons connues de nos lecteurs, le *Patriote de l'Ouest* a dû réduire le nombre de ses employés. Il en est résulté plusieurs inconvénients; entre autres -- et non le moindre -- la suppression (momentanée) de notre cher supplément mensuel destiné à la jeunesse: *La Page Ecolière.*

Voilà une question qui nous a causé de poignantes anxiétés ces derniers temps. Nous avions beau nous creuser la tête pour trouver une solution, rien ne venait. Et cependant, qui ne perçoit pas de suite que la survivance de ce qui nous est cher tient avant tout à ce que sauront et aimeront nos enfants.

"Ce n'est que par ses fils qu'un peuple peut renaître"

Mais "l'enfant est un enfant". Il ne connaît que ce que l'on dévoile à son intelligence, il ne s'attache qu'à ce que l'on fait valoir à son coeur.

Elle s'en rend bien compte notre vaillante Association Franco-Canadienne: son président, son secrétaire général, les zélateurs de ses divers cercles, les commissaires d'écoles, nos instituteurs et institutrices, et -- bien entendu -- les parents. Aussi, quels sacrifices n'a-t-on pas consentis pour procurer aux élèves des récompenses dignes de leurs efforts dans l'étude du français. Que de temps, hors les heures de classe, ont consacré à cette noble tâche les éducateurs à qui notre langue est chère: que de bienfaiteurs, habitants de la Saskatchewan ou, surtout, de l'est, se sont imposé de réelles privations, afin de stimuler dans ce sens l'ardeur de nos écoliers !

❀ ❀ ❀

Le Patriote, voué à l'expansion de notre foi et aux intérêts de nos traditions, doit et veut faire tout en son pouvoir pour seconder tant de dévouement. Et si les rédacteurs, dont le travail s'effectue dans des conditions plus embarrassantes et plus onéreuses qu'il n'est généralement connu, tiennent trop à la continuation de l'oeuvre pour ne pas éviter soigneusement toute mesure tendant à obérer davantage ses finances, ils ont tout de même décidé de faire revivre, si possible, *La Page Ecolière*; et cela dès février de cette année 1932. Puisque avec la meilleure volonté du monde, l'administration reste, pour le moment, dans l'impossibilité d'assumer, comme autrefois, les frais d'un supplément, *l'espace dédié à la* Page Ecolière *sera provisoirement pris sur une partie des colonnes habituelles, le premier mercredi de chaque mois.*

❀ ❀ ❀

Tante Présentine, que nous avons vue dernièrement, a gracieusement accepté le labeur de rédiger régulièrement, comme elle le faisait les années précédentes avec l'intuition que son expérience pédagogique lui a donnée de l'âme de l'enfant, la causerie adressée à ses chers neveux et nièces, Elle veut bien aussi reprendre le travail de correction, de comparaison et de classification des copies. Intéressante mais rude besogne que nous savons apprécier.

Avis donc à mesdames les institutrices et à messieurs les instituteurs. Leur dévouement du passé nous est garant de celui de l'avenir. Que l'on veuille bien faire tenir à Tante Pré-entine (le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert), toute matière destinée à *La Page Ecolière* vers le quinze de chaque mois.

J. TAVERNIER, O.M.I.

Aux Instituteurs et aux Élèves

Je suis très heureuse de renouer mes relations avec tous mes chers neveux et nièces et de leur moduler sur l'air d'une vieille amitié mes voeux de bonne, heureuse et sainte année. Il me tarde beaucoup de constater vos progrès au prochain concours.

J'offre aussi mille bons souhaits à tous les chers instituteurs et institutrices de langue française de la province avec lesquels je suis enchantée de collaborer et auxquels je propose pour le 15 courant les Compositions suivantes:-

GRADES X, XI, XII.

Dites la pensée qui vous a fait le plus de bien dans un sermon que vous avez entendu durant les vacances. Développez cette pensée. Dites pourquoi elle vous a frappé.

GRADES VII, VIII, IX.

(*Le sujet que vous préférez*)

(a) Vous avez reçu cinq dollars pour cadeau de Noël. Dites l'usage que vous voulez en faire.

(b) Racontez vos impressions de vacances. Mentionnez une des surprises, et une des joies que vous avez eues.

GRADES IV, V. VI.

Votre marraine vous a envoyé un cadeau au nouvel an. Ecrivez-lui une lettre de remerciement.

Tante Présentine

TRIBUNE LIBRE

Le Fédéral et les Terres de l'Ouest

Les récentes décisions du Conseil d'Angleterre, concernant les affaires canadiennes, me paraissent avoir peu retenu l'attention du public dans la province de Québec.

En revanche, on s'y passionne pour les luttes électorales. On dépense une somme énorme d'énergie dans les batailles autour des boîtes de scrutin, pour la satisfaction de faire échec à l'adversaire. Quand ce fait-là est passé, on s'occupe d'autre chose jusqu'à l'élection suivante.

Le jugement sur la réclamation de la Saskatchewan et de l'Alberta pour un règlement de comptes entre le Dominion et ces provinces est peut-être le plus intéressant de tous, à certains égards. Cet arrêt décide que Dominion a acquis en 1870 la pleine propriété des territoires de l'Ouest et qu'il devait disposer des terres et autres ressources naturelles: chutes d'eau, mines, sources de pétrole, pour l'avantage du Canada tout entier, et non au bénéfice des seuls habitants du territoire annexé.

C'est le renversement de la thèse d'après laquelle les gouvernements provinciaux de l'Ouest avaient un droit légal de propriétaires sur le domaine pubic. Cette thèse a été soutenue avec énergie et persévérance durant près de cinquante ans. Dès 1884, sir John Macdonald résista aux prétentions du gouvernement du Manitoba, et sir Wilfrid Laurier a affirmé à son tour le droit de propriété absolu du gouvernement fédéral sur les terres publiques de l'Ouest dans le bill de 1905, qui créait les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

En sorte que le jugement du Conseil privé, conforme à la doctrine de Laurier et de Macdonald, établi ce fait que le transfert du domaine fédéral aux gouvernements provinciaux de l'Ouest, opéré par une loi du Parlement en 1930, constituait un don pur et simple à ces gouvernements, et comportait la renonciation, au nom de toutes les provinces associées dans la Puissance, à la propriété des terres et aux avantages émanant de l'exploitation de ressources naturelles d'une valeur inestimable pour le fisc. C'est donc un sacrifice matériel auquel ont consenti, d'un coeur léger les populations de l'Est, contribuables du Trésor fédéral, au premier

Suite à la page 5.

GAZETTES

CHEZ LES "SECS"

Les dernières dépêches nous apprennent la mort de cent personnes aux Etats-Unis pour la seule journée du jour de l'an. Toutes victimes d'accidents d'autos, d'aéroplanes, de canots etc.... Si ce n'était en pays "sec", on pourrait accuser Bacchus d'avoir été trop généreux.

x

Dans la cellule de Gandhi

Quelques châles, une bible, les ouvrages de Ramsay MacDonald, premier ministre de l'Angleterre: "Wanderings and Excursions"; *de Sir Samuel Hoare's:* "The Fourth Seal". *Cadeaux que lui ont fait les deux grands hommes d'Etat, lors de la Conférence de la Table ronde à Londres. Voilà le bagage de Gandhi dans la prison. Lord Willingdon ne badine pas là-bas! Il est résolu de punir sévèrement les chefs du mouvement de désobéissance. Cette détermination ne trouble pas l'imperturbable Gandhi. Quelques jours avant son arrêt, il disait d'un ton narquois: "Si je suis jeté en prison, j'aurai au moins la satisfaction de savoir que je suis nourri aux frais de l'Etat."*

Bien de nos détenus de prisons et de pénitenciers se répètent, à eux mêmes, ces paroles consolatrices. Mais tandis que ces derniers trompent leurs loisirs par le sommeil et les rêveries, lui, l'idole de l'Inde, médite dans ses fers, sur les grands principes de la mystique, il écoute plus facilement "sa voie intérieure" et prépare plus librement l'indépendance de sa patrie.

x

ALTRUISME

A l'aurore du nouvel an, l'hon R. B. Bennett, premier ministre du Canada, en émettant ses voeux et souhaits au peuple canadien, a dit entre autres paroles; "La souffrance a rapproché les nations. Un esprit de coopération s'infiltre dans les coeurs. L'altruisme supplante l'égoïsme arrogant et blessant .Les peuples cultiveront plus attentivement cet esprit, afin de sauvegarder la paix; fruit de l'harmonie internationale. Nous prions dans un commun effort que les tribulations, qui affligent le monde, engendrent plus de tolérance et d'entente pour que disparaissent la convoitise et la défiance".

La prospérité et le bonheur d'un peuple reposent sur la paix. La paix c'est la tranquillité dans l'ordre, c'est le respect mutuel des droits l'altruisme social, les relations amicales entre les individus. Rien de plus contraire à la paix, que la spoliation, l'étroitesse d'esprit, les partis pris et les préjugés, l'orgueil intransigeant et jaloux, l'ostracisme d'une race par une autre...

Le jour où le peuple canadien vivra ces principes, il aura franchi les plus grands obstacles à son efflorcison sociale et matérielle.

x

Un chef conservateur

Jeudi prochain, le comité aviseur de l'Association conservatrice de la Saskatchewan se réunira à Régina.

On répondra probablement à la question que l'on se pose actuellement dans les milieux politiques: "Quel sera le nouveau leader de l'Association Conservatrice? serait-ce M. MacPherson, procureur et trésorier provincial, ou M. McMillan de Saskatoon, ou M. A. M. Patrick de Rosthern?

Le vent soufflerait du côté de MacPherson!

J. V.

NOUVELLES

Mgr Laflamme attendu à Gravelbourg

D'après une dépêche du *Star-Phoenix* de Saskatoon, Mgr Laflamme, vicaire capitulaire de Québec, depuis la mort de S. E. le cardinal Rouleau, est attendu à Gravelbourg dimanche prochain, pour rendre visite à S. Exc. Mgr Villeneuve, le nouvel archevêque de Québec.

Monseigneur Laflamme, toujours d'après la dépêche, durant son séjour en Saskatchewan, s'occupera du programme de l'intronisation de Mgr Villeneuve sur le siège de Québec.

Il est probable qu'avant de s'en retourner, Mgr Laflamme ira saluer S. Exc. Mgr McGuigan, l'archevêque de Régina.

x

Le Général Pau

Le général Pau vient de mourir. Il combattait contre l'Allemagne en 1870 et ce fut alors qu'il perdit un bras. Il fut aussi un des principaux officiers de l'armée française durant la grande guerre, étant un stratégiste de tout premier ordre.

En 1919, le général Pau visita le Canada et les Etats-Unis, et fut partout l'objet de chaleureuses acclamations.

x

M. Poincaré quitte la vie publique

Sampigny, France. — L'ancien président de France, M. Raymond Poincaré, "le sauveur du franc", a complètement abandonné la vie politique depuis son opération d'il y a un an et demi. Il est en convalescence.

M. Poincaré a quitté la vie publique récemment quand il résigna son poste de président de l'Association du Barreau de France et s'excusa de ne pouvoir accepter à la session d'automne la présidence du Conseil Général.

x

Réduction de salaire des ministres

Moose-Jaw. — Les citoyens de Briercrest, Hearne, Tilney et Blue Hill, réunis dans la "United Church" de Briercrest, ont adopté une résolution demandant une réduction dans les salaires des ministres du gouvernement de la Saskatchewan. L'assemblée exige une diminution de 50 pour cent d'un salaire de $5,000 et plus et proportionnellement pour les autres. L'assemblée a aussi protesté contre la taxe sur les permis d'automobiles, sur la gazoline. Elle a critiqué la méthode de perception des taxes. Elle demanda au gouvernement l'octroi de 5 sous aux fermiers pour la gazoline et un bonus sur les acres ensemencées.

x

Réunion des Premiers Ministres

Face à face avec le besoin de nouveaux impôts pour contrebalancer la baisse des revenus, les représentants des gouvernements provinciaux de la Prairie se sont réunis à Edmonton, le 4 janvier, pour discuter leurs communs problèmes. Cette conférence a été convoquée à l'invitation de l'hon. Brownlee, premier ministre de l'Alberta. S'y sont trouvés aussi les honorables J. T. M. Anderson, premier de Saskatchewan, et W. J. Major, K.C., procureur général du Manitoba dont il représentait le gouvernement.

Après la conférence d'Edmonton, l'hon. J. T. Anderson s'est rendu à Calgary, où il désirait voir le T. H. J. B. Bennett qui est venu prendre quelques jours de repos dans sa ville.

GANDHI EN PRISON

P. J. Nehru aux travaux forcés ---- On arrête Vallabhai Patel et 16 membres du Congrès de Patna ---- Emeutes meurtrières ---- Décrets du Vice-Roi.

Pour paralyser la reprise de la campagne de désobéissance civile dans les Indes, la Grande Bretagne est allée vite en besogne cette fois-ci. Gandhi a été arrêté avant-hier, le 4 janvier, ainsi que Vallabhai Patel, président du Congrès National. Le comité d'action du congrès est déclaré illégal. Lord Willingdon, vice-roi des Indes, a promulgué une série de décrets destinés à combattre la campagne de désobéissance. Pandit Jarouharlal Nehru, second en importance dans l'organisation nationaliste, a été condamné à deux ans de travaux forcés, pour avoir violé une de ces nouvelles ordonnances. Les chefs du Congrès National ont lancé un mouvement de boycottage des comités de la conférence de la table ronde, lesquels ont mission d'élaborer la nouvelle Constitution Fédérale des Indes. Le comité du Congrès National, à Patna (Bengal) est déclaré illégal et ses 16 membres sont arrêtés. Dans un choc, entre la police et les nationalistes, à Allahabad, un homme a été mortellement blessé, et un autre écrasé à mort.

Voilà comment les événements se sont précipités dans les Indes, le 4 janvier. Et le gouvernement britannique a déclaré, paraît-il, que toute la force de la loi sera mise en oeuvre pour enrayer le mouvement de désobéissance civile dans les Indes.

C'est la troisième fois que Gandhi est emprisonné. L'ordre de son arrestation porte que c'est "pour de bonnes et suffisantes raisons".

Les nouveaux décrets du vice-roi sont contre "toute instigation illégale", contre "toute association illégale", et contre tous actes billiqueux associés à la désobéissance civile.

On apprend qu'une des mesures les plus sévères qui doivent être prises contre le conflit de "non-violence", sera la défense de procurer des fonds au Congrès. Cela vise particulièrements les riches tisserands et marchands de Bombay qui, jusqu'ici, ont fourni de larges sommes au Congrès.

Avant son arrestation, Gandhi aurait assuré le gouvernement de la détermination du Congrès que la lutte sera menée sans malice et d'une manière strictement non-violente. Et il aurait ajouté: "Il n'est pas véridique ni juste d'insinuer que j'aie prétendu que toute politique du gouvernement doive être soumise à mon jugement. Mais j'avance que tout gouvernement populaire et constitutionnel accueillerait toujours et considérerait avec sympathie les suggestions faites par les organisations publiques et leurs représentants."

Gandhi ne s'attend plus seulement aux coups de bâton, mais aux cartouches. Et il fait cette remarque; "Les cartouches ne peuvent tuer l'âme d'une nation ni sa soif de liberté. Nous sortirons de la fournaise avec des coeurs et des esprits purifiés; et, ainsi, nous serons plus dignes de notre légitime héritage de liberté."

Quand un reporteur lui demandait combien de temps il pensait que la lutte durera, il répondit:

"Peut-être des mois, peut-être des années ou des dizaines d'années. Mais qu'est donc la mesure du temps pour un peuple de 10,000 ans d'histoire. En tout cas, nous sommes prêts à tout sacrifier. Nous oublierons nos familles et nos amis, nous sacrifierons nos biens, nous supporterons les plus grandes privations et oppressions, les coups de bâton et les mitrailleuses."

"Nous n'aurons aucune haine contre les Anglais. Mon but est l'amitié avec le monde entier. Ayant rejeté l'épée, je ne veux offrir à mes antagonistes rien autre chose que la coupe de l'amour. Je ne puis pas concevoir qu'il existe une continuelle inimitié entre les hommes."

Prévoyant la suppression générale de leurs activités et l'arrestation de chacun d'eux, les chefs nationalistes ont dressé une liste de noms qui doivent se succéder au pouvoir sans qu'il y ait une fin. Dès que l'un sera traîné en prison, un autre le remplacera.

Londres, Angleterre. — Le T. H. George Lansbury, chef de l'opposition travailliste aux Communes, commentant l'arrestation de Gandhi, dimanche dernier, dit que, dans l'opinion du vice-roi, la situation des Indes doit être bien mauvaise,

Suite à la page 2

Les activités de l'A. C. F. C.

Assemblée annuelle des contribuables

Election des Commissaires d'Ecoles

La Loi des Ecoles prescrit que dans chaque arrondissement rural et de village, il doit y avoir, au cours de janvier, une assemblée générale des contribuables de l'arrondissement. C'est à cette assemblée annuelle qu'à lieu l'élection des commissaires.

Les sections de la Loi, réglant la tenue de ces assemblées annuelles, se trouvent aux pages 25-30 de la Loi des Ecoles, édition de 1931, dont un exemplaire a été envoyé au secrétaire de votre école.

Il est très important de bien connaître les sections de la Loi qui gouvernent la tenue de ces assemblées, afin de faire les choses bien en règle. Plusieurs changements ont été faits en 1931. On les trouvera aux pages 109-115 de l'édition de 1931.

Nous tenons à attirer votre attention sur les points suivants:

a) Pour être candidat au poste de commissaire d'école il fait savoir lire et écrire l'anglais, et être capable de conduire une assemblée d'école en anglais.

b) La mise en nomination d'un candidat doit maintenant se faire par écrit et selon la formule prescrite par la Loi. On trouvera cette formule à la page 110 (Edition de 1931). C'est le devoir du secrétaire de l'école de préparer, en nombre suffisant, ces formules de mise en nomination et toutes les autres qu'il faut y joindre.

c) De plus, le candidat au poste de commissaire doit déclarer qu'il accepte d'agir comme commissaire s'il est élu. Cette déclaration doit également se faire par écrit et selon la formule prescrite qui se trouve à la page 110.

d) A la formule d'acceptation le candidat doit encore joindre:

1 Une déclaration qu'il est sujet britannique de naissance ou par naturalisation.

2 un serment d'allégeance à la couronne britannique. Les formules de ces deux déclarations se trouvent aux pages 90 et 91 de la Loi, édition de 1931.

Nous disons plus haut qu'un candidat au poste de commissaire d'école doit savoir lire et écrire l'anglais et le parler suffisamment pour pouvoir conduire une assemblée d'école en cette langue.

Une exception est faite, cependant, en faveur des personnes qui ont été commissaires avant le 1er juillet, 1930.

Si une personne ne connait pas suffisamment l'anglais pour se conformer aux exigences des derniers amendements, elle peut, cependant, se présenter comme commissaire, à la condition d'avoir obtenu de l'Inspecteur d'école un certificat attestant qu'elle est capable de remplir les devoirs de commissaire d'école.

Ce certificat de l'Inspecteur doit être joint à la formule d'acceptation (d).

Ces différentes formules peuvent être complétées avant l'assemblée, mais doivent être présentées au Président de l'assemblée au cours des dix minutes prévues pour les nominations.

OCTROI DU GOUVERNEMENT

On sait que l'octroi du Gouvernement, aux écoles publiques et séparées de la province, est $1.50 par jour d'école et par classe. Cet octroi est payé deux fois par année, à la fin de chaque terme scolaire, et après que les secrétaires ont fait leurs rapports au Département.

L'un de ces termes scolaires vient de finir le 31 décembre. A cause de la crise financière, la plupart des commissions scolaires comptent beaucoup sur cet octroi pour tenir leur école ouverte ou pour payer leur Institutrice. Plus vite donc les secrétaires d'école feront leurs rapports au Département, plus vite les commissions scolaires recevront leur octroi. Avis aux intéressés

Le Secrétairiat de l'A.C.F.C.
VONDA, SASK.

Aux Compatriotes de la Saskatchewan

COMMUNIQUE

A l'occasion de la nouvelle année, par l'entremise de notre vaillant et dévoué journal le *Patriote,* je viens souhaiter au groupe Franco-Canadien de la Saskatchewan, une bonne et heureuse année. Ce souhait, je le fais de la part de beaucoup de nos compatriotes de la province de Québec.

Je tiens à vous dire la grande sympathie que vous porte notre chère vieille province de Québec qui, comme le ferait une bonne grand'mère, ne peut pas se désintéresser de ses enfants qui sont loin et dans la peine.

Que de fois depuis mon séjour ici j'ai eu l'occasion de répondre à des demandes d'information sur les conditions des nôtres en Saskatchewan, et l'on voyait chaque fois que cela n'était pas une question banale, mais que c'était un coeur de patriote qui s'intéresse à une cause sacrée. C'est pourquoi, je suis heureux de venir vous dire: comptez sur la grande sympathie du Québec.

Grâce aux nombreuses conférences données par le Révérend Père Tavernier, o.m.i., et celles de M. Raymond Denis; grâce aussi au dévouement patriotique et désintéressé de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, nos frères du Québec connaissent mieux nos difficultés, nos luttes, notre Association Catholique Franco-Canadienne et notre vaillant journal, le *Patriote de l'Ouest,* tous sympatisent à notre cause parce qu'ils savent que le groupe franco-canadien de la Saskatchewan est comme l'avant garde de la race canadienne-française dans l'Ouest, et qu'il n'est que juste que dans les temps difficiles que nous traversons la province de Québec vous donne tout son appui moral et financier. Ca aidera à voir des jours meilleurs et plus ensoleillés. Donc, à tous de là-bas, Bonne et Heureuse année.

Paul BOURDY,

Ancien chef de région de Gravelbourg pour l'A.C.F.C.

12146 avenue du Bois de Boulogne, Montréal, P. Q.

ACTUALITE FINANCIERE

La Politique qui s'impose

Lettre de la "Banque Canadienne"

Le récent communiqué de l'Association des banquiers canadiens à la presse, recommandant aux provinces et aux municipalités de réduire leurs emprunts au strict nécessaire, exprime sans doute l'opinion de tous les esprits réfléchis. La dette publique du Canada a plus que septuplé de 1914 à 1923. Cependant, loin de pratiquer dans tous les domaines une politique de rigoureuse économie, qui eût allégé le fardeau du contribuable, la plupart des gouvernements provinciaux et des administrations municipales ont multiplié, depuis huit ans, les appels au crédit public. Entre 1923 et 1931, bien que l'Etat eût réduit la dette nette d'environ 200 millions, la somme des dettes publiques au Canada a passé de 4,838 millions à 5,786 millions de dollars, soit une augmentation de près d'un milliard. Le total des dettes provinciales a été porté de 644 à 1,090 millions et celui des dettes municipales, de 917 à 1,300 millions approximativement.

Deux faits d'ordre économique aggravent aujourd'hui la situation des débiteurs. D'abord depuis l'époque où la plus grande partie de ces dettes a été contractée, les prix des marchandises ont subi une très forte baisse, ce qui revient à dire que la valeur de la monnaie s'est relevée d'autant. Aussi, bien que la somme nominale des dettes n'en soit pas modifiée, la somme réelle s'est-elle accrue de plusieurs centaines de millions. Ensuite, le ralentissement général des affaires, en réduisant le bénéfices de l'agriculture, de l'industrie et du commerce contracte le rendement des impôts et la matière imposable elle-même. L'augmentation des impôts qu'exige le service des intérêts des dettes publiques ne peut qu'exercer une influence défavorable sur l'économie générale du pays, puisqu'elle entrave l'esprit d'entreprise, élève le coût de la vie et alourdit les prix de revient. Il est vrai que le produit de quelques emprunts est affecté à l'exécution de travaux publics qui apportent un certain palliatif au chômage, mais le seul remède à cette plaie sociale, c'est la reprise des affaires. Or l'Etat, les provinces et les municipalités ne sauraient y contribuer plus efficacement qu'en équilibrant leurs budgets, qu'en proportionnant leurs dépenses à leurs recettes, qu'en pratiquant une sage et saine politique d'économie et d'amortissement.

x

On attaque la spéculation des banques

Washington. — L'expérience des dix dernières années, dit un document devant être soumis à un sous-comité bancaire du sénat des Etats-Unis, est une confirmation de la croyance que la spéculation croissante des manques sur les marchés de garanties est dangereuse.

Le document, publié par le groupe spécial de banquiers enquêteurs ayant en tête le sénateur Glass, démocrate, de Virginie, est un rapport préparé par l'expert du comité, le Dr A. Palmer Wills, de New-York, et il résume les données recueillies. Le sous-comité l'a publié sans commentaires et sans l'approuver.

Le document attaque les autorités de la Réserve Fédérale, prétendant qu'elles n'ont pas été assez promptes à mettre fin aux conditions qui ont joué un rôle important dans le désastre de la bourse en 1929. On croit que le rapport donnera lieu à d'importantes revisions dans les lois des banques. Dans son rapport annuel sur les faillites des banques, le président Hoover préconise des changements. Le sénateur Glass proposera aussi à la présente session une loi remédiatrice. Le rapport parle aussi des effets de la spéculation croissante des banques sur le marché du capital.

x

L'argent canadien est "gelé" quelque part, mais on entrevoit de meilleurs jours

Montréal. — Les chefs des affaires ici se sont unis dans leurs pronostics optimistes pour 1932. Les directeurs de l'association des manufacturiers canadiens, du Montreal Board of Trade et de la Chambre de Commerce ont acclamé l'arrivée de meilleurs jours.

M. W.-H. Miner, président de l'A.M.C., croit que l'histoire se répètera et que les jours heureux suivront le cycle de la dépression. Il dit: "L'histoire a démontré qu'après une période triennale de temps durs, les affaires s'améliorent de nouveau Il se peut que nous soyons précisement à la fin de ce cycle. Peut-être avons-nous déjà commencé l'ascension. Mais les affaires vont commencer à s'améliorer. Quand? je l'ignore. Je comprends que quelques compagnies stables accusent déjà de meilleures affaires.

"Le peuple canadien a de l'argent. Il en a beaucoup. Voyez comment l'emprunt du gouvernement a été plus que souscrit; mais la plupart se cramponnent à leur argent et ne dépensent que le strict nécessaire car plusieurs craignent de perdre leurs positions.

Je crois que si ces salariés avaient l'assurance de conserver leurs positions, la plupart de nos difficultés seraient finies. En effet, s'ils étaient certains de ne pas être congédiés, ils dépenseraient davantage et les affaires s'en ressentiraient. Je ne blâme pas les gens de tenir à leur argent, je blâme ceux (les patrons) qui ne leur donnent pas l'assurance qu'ils ne perdront pas leurs positions.

BEURRE DE LA NOUVELLE-ZELANDE

"Je crois que le Canada devrait augmenter ses exportations. Le gouvernement devrait dépenser plusieurs milliers de dollars et envoyer des solliciteurs d'affaires et conclure des traités commerciaux. Nous devrions reprendre notre commerce perdu avec la Nouvelle-Zélande. Ce sera une excellente chose. Je me réjouis du fait que l'honorable H.-H. Stevens est en pourparlers pour négocier un traité commercial avec la Nouvelle-Zélande. Nous pouvons acheter leur beurre en hiver quand la plupart de nos vaches sont arides. N'est-ce pas mieux d'exporter notre beurre en été et acheter celui de la Nouvelle-Zélande en hiver, de préférence à notre beurre d'entrepôt frigorifique?

"J'aimerais voir nos tarifs modérés. Je crois dans les tarifs comme source de revenu et pour la protection modérée. Mais on ne devrait pas en faire des murailles comme en certains pays de la haute protection, où aucun produit ne peut les surmonter. Si nous faisions cela, nous deviendrons comme eux: souffrir dans un pays rempli d'or.

"Les stocks sont bas, chez le marchand de gros aussi bien que chez le détaillant. Une fois que de public commencera à acheter, ces marchands devront garnir leurs étagères de nouveau. Cela déclenchera le mouvement vers les meilleurs jours. Je crois que le Canada sera le premier pays à reprendre le cours normal des choses."

x

Terreneuve en mauvaise posture

Londres. — Le très honorable J.-H. Thomas, secrétaire des Dominions, convient que les finances de Terre-Neuve sont embrassées, et que la situation, dans ce Dominion est grave.

"C'est malheureux, dit-il, mais inévitable en ce moment. C'est tout simplement une autre preuve de l'acuité de la crise que traverse le monde actuellement. Je suis certain que le brave petit peuple de Terre-Neuve saura faire face à la crise avec énergie et courage et ne permettra pas qu'elle retarde le développement de leur île."

x

Prime sur les mandats d'argent

Washington. — A partir du quatre janvier, les bureaux de poste du Canada devront payer une prime sur les mandats d'argent postaux émis aux Etats-Unis, et le taux sera basé autant que possible sur les côtes de la bourse à New-York.

x

Les ventes des Etats-Unis ici tombent en 1931

Washington. — Le Canada a acheté 39 pour cent de moins des Etats-Unis, durant les premiers neuf mois de l'année courante, comparativement à la même période de 1930. Le Canada a tout de même conservé sa position comme le meilleur client de ce pays, selon un rapport de la Chambre de Commerce. Ses achats ont diminué de 208,834,000 dollars.

Le Royaume-Uni, le deuxième meilleur client, a diminué ses achats de 169,225,000 dollars, soit 34 pour cent. La perte conjointe des exportations américaines au Canada, au Royaume-Uni et à l'Allemagne représentait 41 pour cent de la dépression totale des exportations américaines durant cette periode, dépression qui était de 38 pour cent plus considérable que celle de l'année dernière.

Pour la première fois depuis longtemps, l'Europe a moins acheté des Etats-Unis et a moins vendu à ce pays. Environ 48 pour cent de toutes les exportations américaines, durant ces neuf premiers mois de l'année courante, ont été achetés par des pays européens, une proportion plus forte que dans le passé. On relève une augmentation dans les exportations aux pays orientaux. La valeur des consignations à l'Asie n'a diminué que de vingt pour cent, comparativement à 36 pour cent pour l'Europe, 37 pour cent pour l'Afrique, 41 pour cent pour l'Amérique du Nord, 51 pour cent pour l'Amérique du Sud et 63 pour cent pour l'Océanie.

x

Les Etats-Unis n'assisteront pas

Washington. — Ogden Mills, sous-secrétaire du trésor, a annoncé que les Etats-Unis n'avaient pas été invités même officieusement à la Conférence Européenne des Réparations, qui doit avoir lieu en janvier, et qu'ils n'assisteraient pas, alors même qu'ils seraient invités.

x

Le moratoire

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE CHERCHENT A S'ENTENDRE

Paris. — La Grande-Bretagne et la France cherchent à effectuer un compromis relativement aux réparations par suite du refus des Etats-Unis de reviser ou d'annuler les dettes de guerre, rapporte-t-on dans les milieux informés.

La base des discussions entre les représentants des deux pays, croit-on, est une proposition de moratoire d'un à trois ans sur les paiements conditionnels des réparations allemandes au lieu du congé de cinq ans proposé par l'Angleterre ou du congé de deux ans suggéré par la France.

L'entente comporterait une clause de sauvegarde en vertu de laquelle on demandera à l'Allemagne de continuer le paiement d'annuités si les Etats-Unis refusent d'accorder un moratoire équivalent pour les dettes de guerre. Au cas où il n'y aurait pas d'autre congé de dettes, on demanderait à l'Allemagne de payer au moins la somme que l'Angleterre et la France doivent aux Etats-Unis.

Le bureau des affaires étrangères a dit aujourd'hui que la conférence internationale des dettes semble devoir avoir lieu à Lausanne après le 20 janvier, au lieu du 18 janvier à La Haye.

A LONDRES

Londres. — Il semble que la conférence internationale des dettes aura probablement lieu à Lausanne, Suisse, le 20 ou le 25 janvier, au lieu du 18 janvier.

La chambre des députés de France se réunit le 12 janvier et les Français croient que leur délégation ne pourrait partir pour une conférence le 15. D'autre part, il y a réunion du conseil de la Société des Nations à Genève le 28 janvier et la conférence du désarmement arrive le 2 février, facteurs qui ajoute aux avantages de Lausanne comme endroit de réunion.

La conférence du désarmement

Londres. — On parle de donner plus d'envergure a la conférence internationale de janvier au sujet des dettes et des réparations de guerre. On est particulièrement désireux d'obtenir la participation des Etats-Unis et l'on croit que si par exemple la conférence embrassait toutes la situation économique mondiale, ce serait un bon moyen de faire tomber toute objection de la part des Etats-Unis.

x

La conférence des réparations

A LAUSANNE?

Londres. — On croit que la conférence sur les dettes et réparations de guerre sera tenue à Lausanne et commencera le 20 ou le 25 janvier, au lieu d'avoir lieu à Genève et de commencer le 15 janvier.

Il est question d'étendre le cadre de la conférence de manière à permettre l'étude de la situation économique du monde entier.

LES DELEGUES BELGES

Bruxelles. — La Belgique aura pour représentants à la prochaine conférence sur les dettes et réparations de guerre le premier ministre, M. Jules Renkin, le ministre des affaires étrangères, M. Paul Hymans, et le ministre des finances, baron Houtard.

UN COMPROMIS

Paris. — On apprend de bonne source que la France et la Grande-Bretagne cherchent une politique de compromis au sujet des réparations, à cause du refus des Etats-Unis de reviser ou d'annuler les dettes de guerre. Le compromis pourrait se traduire par l'application d'un moratoire d'un à trois ans aux réparations conditionnelles de l'Allemagne.

x

Bijoux de reine

Londres. — Le *Sunday Express* dit que l'ex-reine d'Espagne a entamé des négociations en vue de la vente à Londres de sa collection de bijoux, évaluée à 500,000 livres sterling (2,500,000 dollars). Les bijoux, ajoute l'*Express*, ont été transportés d'Espagne au moment où la famille royale quitta le pays, en avril dernier. Parmi ces bijoux se trouvent une couronne sertie de diamants, une tiare d'émeraudes et de diamants qui a appartenu à l'impératrice Eugénie, des colliers et d'autres bijoux.

x

RADVILLE, Sask.

La messe de minuit a été célébrée avec une grande solennité à Radville. Les religieuses avaient décoré avec goût l'autel, le sanctrualre, et la crèche. Une messe spéciale avait été préparée pour la circonstance par nos jeunes gens, les jeunes filles et les enfants de la paroisse sous la direction de nos religieuses. M. David Bellavance chanta Minuit Chrétien pendant ue l'Enfant Jésus était port éen procession dans la crèche par M. le curé.

M. le curé entendit près de 500 confessions, malgré l'encombrement de la petite église de Radville, l'ordre cependant n'a cessé de régner et tous ont pu venir faire la sainte communion, soit près de 500. C'est la plus belle messe de minuit et les plus nombreuses communions que nous ayons encore vues à Radville. Bon nombre de protestants ont assisté à la messe de minuit. Il y eut sermon en anglais et en français, et M. le curé fit ses souhaits de Noël à toute l'assistance.

LETTRE DE RECONNAISSANCE

Radville, Sask.,
3 janvier 1932.

M. l'abbé M. Beaudoux,
Sec. comité paroissial l'A.C.F.C.
M. le curé,

Au nom de mon comité paroissial, je viens vous exprimer ma profonde reconnaissance pour le linge que nous venons de recevoir.

Cet acte de pure bonté de votre part m'a vivement touché, je ne sais comment vous témoigner ma gratitude. Ah! que Dieu vous rendre comme il l'entendra cette grande charité tombée du coeur de vos chers paroissiens.

Veuillez accepter, M. le curé, nos sincères remerciements, ainsi que nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

Je prie le Divin Enfant-Jésus de bénir vos paroissiens de Prud'homme ainsi que tous ceux qui ont répondu à votre appel généreux.

Votre bien dévoué en notre Seigneur,

J. A. MORISSETTE, ptre
Radville, Sask.

x

Ghandi en prison

(Suite de la page 1)

pour qu'il se soit cru obligé d'exercer son pouvoir d'une telle façon. "Je regrette", a-t-il continué, "que la crise indienne en soit arrivée à ce point. Mais je pense que la Grande Bretagne devra prendre des mesures pour prouver au monde qu'elle considère comme vrai que l'on ne peut pas gouverner un peuple contre son consentement. En d'autres termes, il faut démontrer si Gandhi ne représente qu'une fraction de l'opinion ou davantage."

Lord Lloyd, autrefois gouverneur de Bombay, a parlé de l'arrestation de Gandhi comme inévitable, et il a exprimé l'espoir que le chef nationaliste sera soumis à un procès régulier.

Il semble cependant que Gandhi ne subira pas de procès, on se contentera de le tenir incarcéré.

De son côté, V. G. Patel, adressant la parole à une assemblée en plein air, dit que le premier ministre d'Angleterre, Ramsay MacDonald, a délibérément faussé la vérité en affirmant aux Communes que l'Inde ne désire pas se gouverner complètement par elle-même; mais que les processions et démonstrations ne sont pas nécessaires pour donner l'indépendance au pays. Le boycottage des produits anglais et l'achat de marchandises américaines est tout ce qu'il faut pour obliger l'Angleterre à se rendre.

La Chambre de Commerce Indienne a passé une résolution qui déplore l'attitude du vice-roi et demande l'élargissement de Gandhi. Ce dernier, du fond de sa prison, a émis une série de commandements enjoignant ses adhérents de s'abstenir de toute coopération avec le gouvernement, de ne pas faire d'actes de violence, et de boycotter toute marchandise anglaise, parce que c'est là le moyen de faire subir la Grande Bretagne.

x

SCIENCE

Un découverte sensationelle du P. Callahan

Ce distingué mathématicien de Pittsburgh va prouver la fausseté de la théorie d'Einstein.

New-York. — Le révérend Père J. J. Callahan, président de l'Université Duquesne de Pittsburg, a déclaré qu'il allait démontrer la fausseté de la théorie de la relativité créée par Einstein.

Cette preuve sera fournie dans un ouvrage en deux volumes qui doit paraître sous peu et dont le titre sera "Euclide ou Einstein".

Le Père Calahan a récemment soulevé une avalanche de critiques de la part des mathématiciens quand il révéla dernièrement qu'il était parvenu à diviser en trois un angle au moyen de la géométrie plane, l'un des trois problèmes considérés insolubles jusqu'ici.

Au cours de l'entrevue qu'il a donnée il montra les preuves géométriques qui exigent la preuve de 13 propositions. Le 14ème corollaire de la 13ème proposition donne les fonctions trigonométriques de l'angle trisequé. Il ajouta qu'il réduirait les sceptiques au silence quand il aura publié toute sa démonstration.

Le Père Callahan parla aussi d'une autre découverte encore plus importante. Il s'agit de la preuve du cinquième postulat, d'Euclide que 2 lignes parallèles ne se rencontrent jamais. Cette proposition fut acceptée comme prouvée par Euclide luimême mais depuis des siècles les mathématiciens n'ont pu réussir à la prouver.

Finalement quand on crut qu'il n'y avait pas moyen de donner de preuve une école de géométrie opposée à celle d'Euclide fut fondée sur la prétention que deux lignes doivent se rencontrer. C'est d'après ce système qu'Einstein a fondé sa théorie. Le Père Callahan dit que sa preuve de la théorie d'Euclide allait démontrer la fausseté de la théorie de la relativité d'Einstein.

x

Transmission de l'électicité par la radi

New-York. — Des savants anticipent sérieusement la transmission de l'électricité par la radio, et des gouvernements pensent comme eux. Si la transmission de l'électricité par la radio devenait une réalité, les aspects sociaux et économiques de l'humanité subiraient des changements révolutionnaires. On redouterait moins l'épuisement des réserves de pétrole, de charbon et autres ressources naturelles.

M. Lawrence M. Cockaday, professeur de l'Université de New-York, et ingénieur en radio, a déclaré à la Presse Canadienne: "Le système de transmission par ondes courtes permettra peut-être la transmission du pouvoir électrique par la voie des airs. Dans cette éventualité, l'énergie électrique pourrait être transmise aux gros vaisseaux aériens en plein vol, de même qu'aux paquebots océaniques, aux navires de guerre, et aux véhicules en mouvement. Déjà actuellement il est possible de contrôler par la radio ces véhicules en mouvement."

Le dernier développement est la découverte d'ondes microscopiques, qui sont tellement petites qu'elles se mesurent en centimètres. Les ondes microscopiques permettent d'atteindre un haut degré d'efficacité aux poste de réception.

x

Il améliore la santé

Madame J. Turphy de Jewett City, Conn., écrit: "Le Novoro du Dr Pierre a de beaucoup amélioré mon état de santé. Il y a un an j'avais dû m'aliter à la suite d'une indigestion et, depuis j'étais incapable de manger aucune nourriture. Maintenant, après cinq mois mon poids a sauté de 95 à 120 livres et je goûte chaque morceau que je mange." Cette médecine faite de plantes et réputée à juste titre, augmente la sécrétion de l'estomac et vient en aide au procédé de digestion. Comme elle agit d'une façon douce et ne contient aucun ingrédient nuisible on peut la donner en toute sécurité aux enfants et aux personnes délicates. Si vous ne pouvez obtenir le Novoro dans votre voisinage, écrivez au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Ill., pour renseignements.

Livré exempt de douane au Canada.

AU MEXIQUE

L'expulsion de Mgr Diaz

Mexico. — Une requête demandant l'expulsion de Mgr Pascual Diaz, archevêque de Mexico, a été présentée au gouvernement.

Le sénateur qui, la semaine précédente, déclara en plein Sénat que la Révolution mexicaine devrait supprimer tous les ordres religieux et chasser tous les autres "éléments radicaux qui osent manquer de respect envers notre gouvernement".

La lettre du sénateur semble être une réponse indirecte à une lettre ouverte de l'Archevêque au président, protestant contre les récentes mesures du gouvernement réduisant le nombre de prêtres à un par 50,000 habitants. L'Archevêque demandait au président "d'entendre la voix du peuple et d'ignorer la clameur des politiciens."

Quoique le président n'ait pas encore indiqué son attitude, il a été publié semi-officiellement dans l'organe du gouvernement national, l'El Nacional que la loi sera publiée et deviendra en vigueur.

x

PROTESTATION ÉNERGIGUE

S. E. Mgr l'archevêque Pascual Diaz invite les fidèles à protester pacifiquement.

1 PAR 50,000

Violation des promesses de l'Etat mexicain à l'Eglise catholique

Mexico. — On fait une résistance pacifique au gouvernement mexicain, qui est en train de mettre en vigueur la loi limitant l'Eglise catholique à un prêtre pour cinquante mille habitants dans le district fédéral. Mgr Diaz autorise les prêtres à ignorer la loi et à se tenir à leurs postes dans les églises. Les catholiques en général sont également autorisés à protester, pourvu toutefois que leur résistance soit légale et calme.

Les prêtres qui ne se conformeront pas à la loi sont passibles de la prison ou d'amendes de cinq cents pesos.

LETTRE OUVERTE

Mexico. — S. E. l'archevêque Pascual Diaz a avisé tous les catholiques sous sa juridiction qu'ils ne pouvaient comme citoyens pas plus que lui comme archevêque accepter la nouvelle loi qui restreint le nombre de prêtres dans la ville de Mexico et la basse Californie.

Dans une lettre ouverte aux prêtres et à tous les autres catholiques, l'archevêque demande au clergé du district fédéral de "demeurer à son poste comme si rien n'était et comme si aucun danger ne vous menaçait."

La loi, qui limite le nombre de prêtres catholiques à 25 dans le district fédéral de la ville de Mexico, a été adoptée par le congrès et est entrée en vigueur par sa publication dans le Diario Official. Elle ne permet qu'un prêtre par 50,000 habitants.

L'archevêque dit aux laïques catholiques de rester calmes et de ne recourir qu'aux strictes mesures légales pour protester contre l'application de la loi.

PROMESSES VIOLEES

La loi, dit-il, est en contradiction ouverte avec les promesses officiellement contractées avec le gouvernement mexicain le 21 juin 1929. Pour cette raison et d'autres, exposées dans sa lettre ouverte au président Ortiz Rubio, elle est inacceptable.

'Souvenez-vous de vos obligations pour le bien-être du pays et de l'ordre social", dit le prélat en mettant le peuple en garde contre les soulèvements.

"Si, en dépit de cette déclaration et d'autres avis antérieurs, ceci devient prétexte à nous diffamer ou à diffamer l'Eglise, Dieu nous est témoin que notre seule intention est de remplir notre obligation sacrée de pasteur et de chef, et pour cela d'aider aux gouvernants de sorte que notre pays et le bien-être public ne souffre aucun détriment."

Beau succès dans l'Inde

L'Octave de l'unité de l'Eglise

L'Octave de l'unité de l'Eglise fut fondée par le célèbre converti, le T. R. P. James-Francis Paul, s.a., supérieur général des Frères franciscains de l'Expiation. Cette société débuta dans l'Eglise anglicane et entra dans le giron de l'Eglise catholique romaine il y a plus de trente ans. Le supérieur général et dix-sept membres de son institut présentèrent leur soumission au Saint-Père entre les mains de Mgr Diomède Falconio, o.f.m., délégué apostolique aux Etats-Unis. Les cardinaux Farley, de New-York, et Gibbons, de Baltimore, rehaussèrent de leur présence cette mémorable cérémonie.

La société a depuis lors marché de progrès en progrès. Les moines de Graymour furent honorés en 1926 par le légat du pape, le cardinal Bonzano, qui, venu au congrès eucharistique de Chicago, leur fit une visite, et bénit la pierre angulaire de l'oratoire de la Petite Fleur au Mount of Atonement. Ce fut la seule visite qu'il rendit à une institution monastique d'Amérique.

Ces religieux ont une nouvelle maison à Hereford, Texas, et ils comptent dix prêtres, 45 scolastiques et 64 étudiants à la maison d'études Saint-John de Graymour.

Les Soeurs de l'Expiation dirigent vingt maisons aux Etats-Unis et au Canada, la mission japonaise à Vancouver et la mission ruthène à Smokey Lake, diocèse d'Edmonton, ainsi que le Bureau médical des missions catholiques du diocèse de New-York.

Les Pères prient chaque jour pour être missionnaires dans tout pays; aussi leurs efforts tendent-ils vers les pays infidèles. Une de leurs principales activités est "The Union that Nothing be lost", qui compte 250,000 membres et envoie chaque année aux missions plus de $200,000. Leur organe, "The Lamp", fait connaître les besoins des évêques au Canada et aux Etats-Unis.

Le zèle apostolique pour les non-catholiques est remarquable à Graymoor et l'Octave de l'Unité pour l'Eglise est le fruit de leurs prières et de leurs sacrifices. Jusqu'à l'an dernier, ils publièrent un magazine, "The Antidote", qu'ils envoyaient à chaque ministre protestant des Etats-Unis. Ils ont dû cesser, faute de ressources pécuniaires, bien que plusieurs conversions lui soient dues.

C'est l'Octave qui contribua le 20 septembre 1930 au retour de l'archevêque Ivanois et de l'évêque Theophilos, des chrétiens malabars de l'Inde, retour qui entraina 42 prêtres et 375,000 fidèles. Les maisons monastiques de Malabar sont maintenant affiliées aux Franciscains de Graymoor et les religieux sont appelés les "Graymooriens de l'Inde".

L'Octave de l'unité de l'Eglise s'observe du 18 au 25 janvier, entre les fêtes de la chaire de S. Pierre et de la conversion de S. Paul. Benoit XV a étendu l'Octave à toute l'Eglise et Pie XI a accordé une indulgence plénière, à quiconque communie le premier jour de l'Octave aux conditions ordinaires. Il est aussi recommandé de réciter une dizaine de chapelet à l'intention particulière de chaque jour: 18 janvier, le retour de toute brebis séparée au Bercail unique; 19, le retour de tout Oriental séparé; 20, la soumission de tous les anglicans; 21, les luthériens et tous les autres protestants de l'Europe continentale; le 22, les chrétiens du Canada et de l'Amérique; 23, le retour aux sacrements des catholiques égarés; 25, la conquête misionnaire du monde pour le Christ.

Que tous les catholiques de l'univers s'unissent avec le Saint-Père pendant cette Octave et prient pour qu'il n'y ait plus qu'un seul pasteur et un seul troupeau.

x

Apostolat de la prière

Intention générale bénie par la Saint-Père

Un zèle plus ardent à se pénétrer des principes sociaux promulgués par Léon XIII et Pie XI

L'Evangile nous dit que Notre-Seigneur Jésus-Christ, parcourant les villes et les campagnes, fut, un jour, pris de compassion pour ces peuples qu'il visitait, parce que, "harassés, abattus, ils étaient comme des brebis sans pasteur". Le bon Maître n'en dirait-il pas autant de notre monde d'aujourd'hui: des révolutions, des troubles partout, banqueroutes, chômage, misères sans nombre. Et que peuvent nos gouvernants contre la crise actuelle, même avec la meilleure volonté du monde? Y en a-t-il eu des conférences de paix, de désarmement, de chômage, de rétablissement social, d'équilibre financier? "Populations harrassées, brebis sans pasteur."

Par la voix de son successeur sur la terre, Notre-Seigneur vient nous dire qu'il a pitié de nos misères: *Misereor super turbam.* Le Saint-Père le Pape Pie XI, dans son encyclique *Quadragesimo anno*, offre au monde un système de relèvement social que des adversaires religieux même ont déclaré parfait.

Demandons que ces principes sociaux et économiques, basés sur la charité chrétienne et le bon sens humain, soient étudiés, puis adoptés par ceux qui ont charge du bien-être du monde.

Intention missionnaire

LE RETOUR DES JACOBITES A L'UNITE DE L'EGLISE

Le Canada au Saint-Père

Du 1er janvier au 31 mars 1932, les associés de l'Apostolat de la Prière offriront leurs bonnes oeuvres au Sacré-Coeur aux intentions particulières du Saint-Père. Le Canada se doit d'offrir à cette occasion un bouquet de prières et de sacrifices digne du Pape et digne aussi de son passé. Donc que le mot d'ordre soit: La pratique du Trésor aux intentions du Pape! On n'inscrira sur le Trésor que les offrandes spécialement faites aux intentions du Pape.

Le reproche du Pape aux Nations

Discours du Pape aux cardinaux, en réponse aux voeux du Sacré-Collège à l'occasion de Noël. — Le Souverain Pontife demande aux cardinaux de dire trois messes pour les victimes de la catastrophe de la bibliothèque vaticane. — La situation religieuse au Mexique, en Russie et en Espagne.

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife, faisant allusion à la crise économique mondiale, a reproché aux nations d'oublier Dieu dans un temps difficile.

Le Pape a fait ces remarques en réponse aux souhaits de Noël des cardinaux à Rome. Vingt-cinq Princes de l'Eglise, ayant à leur tête le cardinal Granito di Belmonte, doyen du Sacré-Collège, ont présenté au Pape, à l'occasion de la fête de Noël.

Le Saint-Père a dit la peine que lui a causée la récente catastrophe survenue à la bibliothèque vaticane. Le Pape dit que les pertes de vie lui font plus de peine que la perte de tous les trésors artistiques ou historiques.

"Tous les ouvriers et les fils du Travail", dit le Pape, "sont physiquement et véritablement les imitateurs de celui qui naquit à Bethléem et qui fut plus tard un ouvrier, à Nazareth".

Le Saint-Père recommanda aux cardinaux de dire trois messes pour le repos des âmes des victimes de la catastrophe du Vatican.

Pie XI fit allusion à la situation religieuse en Russie, au Mexique et en Espagne. Au sujet du Mexique, le Saint-Père fit remarquer que les tribulations de l'Eglise ne sont pas terminées en ce pays; elles ont toutefois diminué, en ces derniers jours, grâce au sourire maternel de Notre-Dame de la Guadeloupe.

En Russie, l'Eglise traverse les plus grandes tribulations. Les temps sont durs, dit le Pape, mais il faut signaler l'héroïsme de tant de martyrs et de confesseurs de la foi qui endurent tout pour l'amour du Christ et de son Eglise.

Le Pape parla aussi de la situation religieuse en Espagne, "pays dont les pages illustres de son passé viennent d'être déchirées". S'adressant particulièrement au cardinal Segura, qui a du quitter son pays, le Pape lui dit qu'il a l'admiration de toute la chrétienté.

Causes de Béatification

La Sacré Congrégation des Rites vient de publier son nouveau catalogue. Une augmentaion de 223 noms sur le régistre de 1921. — Le continent américain est représenté par 37 causes; 9 pour le Canada, 8 pour les Etats-Unis, 2 pour le Mexique, 6 pour le Pérou, etc.

NOMS DE TROIS PAPES ET DE TROIS REINES

Cité Vaticane. — Le nouveau catalogue des causes de Béatification et de Canonisation qui vient d'être publié par la Sacrée Congrégation des Rites, contient 551 noms, soit une augmentation de 223 sur le registre de 1921.

Dans cette liste, on remarque les noms de trois Papes: Benoit XIII, Pie IX et Pie X. On y voit aussi les noms de trois reines: la Bienheureuse Cunégonde, reine de Pologne; la vénérable Marie-Christine de Savoie, reine de Naples, et la vénérable Marie-Adélaide, reine de Sardaigne.

Le Canada est représenté par les causes suivantes:

—Alfred Pampalon, Rédemptoriste, mort à Sainte-Anne de Beaupré, en 1896.

—Mgr François de Laval Montmorency, premier évêque de Québec, mort en 1708.

—Frédéric Jonsone, Franciscain, mort aux Trois-Rivières, en 1916.

—La vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice des Dames de la Congrégation Notre-Dame, morte à Montréal en 1700.

—La vénérable Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, morte en 1672.

—Soeur Marie-Catherine de Saint Augustin, religieuse Augustine de l'Hôtel-Dieu de Québec, morte en 1668.

—La vénérable Marie-Marguerite Dufrost de Lajemerais, fondatrice des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises), morte en 1771.

—Soeur Marie-Rose Durocher, fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, morte en 1849.

—Mgr Vital-Julien Grandin, o.m.i. 1er évêque de Saint-Albert, mort en 1902.

Parmi les causes qui représentent les Etats-Unis, (il y en a huit),—on remarque celle de la Mère Anne-Elisabeth Seton, fondatrice des Filles de la Charité, morte à Baltimore, en 1821; celle du vénérable Jean Nepomucène Neumann, c. ss. r., 4ème évêque de Philadelphie, mort en 1860; celle de la vénérable Philippine-Rose Duchesne, fondatrice en Amérique des premiers couvents des Soeurs du Sacré-Coeur, morte à St-Charles, Missouri, en 1852; celle de Soeur Theodora Guérin, fondatrice des Soeurs de la Providence, morte à Indianapolis en 1856; celle de la Soeur Cabrina, fondatrice des Soeurs missionnaires du Sacré-Coeur, morte à Chicago en 1917; etc

Le Mexique est représenté par deux causes, le Chili par quatre causes, le Pérou par six, la Colombie par une, le Brésil par deux, l'Equateur par trois et l'Argentine par deux.

Ce qui fait un total de 37 causes pour le continent américain.

x

Nouveau docteur de l'Eglise

S.S. Pie XI vient de proclamer docteur de l'Eglise le cardinal jésuite, Robert Bellarmin, canonisé l'an dernier. Le Saint Siège n'est pas prodigue de ce titre. Vingt six saints seulement en étaient jusqu'ici honorés: saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Athanase, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Jérôme, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Cyrille de Jérusalem, saint Jean Damascène, saint Léon le Grand, saint Pierre Chrysologue, saint Isidore, saint Pierre Damien, saint Anselme, saint Bernard, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, saint Hilaire, saint Alphonse de Liguori, saint François de Sales, le vénérable Bède, saint Ephrem, saint Jean de la Croix, saint Pierre Canisius. De ces vingt sept docteurs, trois furent cardinaux, dix-huit évêques, neuf prêtres. Cinq étaient bénédictins, deux jésuites, un dominicain, un franciscain, un rédemptoriste.

C'est à cause de leur grande science et des bienfaits qu'en retirent les fidèles que le titre de docteur est accordé à des personnages déjà reconnus pour leur sainteté. Voici en quels termes S.S. Pie XI a proclamé les mérites de saint Robert Bellarmin:

"Les monuments splendides qu'il nous laissa de son génie nous démontrent clairement qu'il n'y a quasi aucune branche de la science ecclésiastique que le saint n'ait cultivée avec fruit. Et comme "une lumière placée sur le chandelier" pour qu'elle resplendisse aux yeux de "tous ceux qui sont dans la maison", il éclaire par la parole et par les oeuvres les catholiques et ceux qui avaient rompu avec l'unité de l'Eglise; comme une étoile dans le firmament, avec le rayon magnifique de sa science, aussi vaste qu'élevée et sublime, avec la splendeur de son intelligence géniale, il rendit claire pour tous les hommes de bonne volonté la vérité aimée par lui par-dessus toutes choses, apologiste le plus éminent, non seulement de son temps, mais aussi de ceux qui suivirent, par sa défense vigoureuse des dogmes catholiques, il conquit l'admiration et le culte de tous ceux qui aiment vraiment l'Eglise du Christ".

x

Une protestation contre la destruction des monuments religieux

Les délégués des organisations et associations russes scientifiques, artistiques, religieuses et humanitaires réunis à Paris ont lancé une protestation contre la destruction systématique des monuments de la culture nationale en Russie .

La ville de Moscou seule, sans compter les édifices désaffectés et mutilés a vu la ruine de la chapelle Iverskaia, datant de 1669, des couvents Tchoudoff, 1365, et de l'Ascension, 1380, au Kremlin, de la cathédrale de Kazan, 1630, de l'ancienne église de l'Assomption à la Pokrocka, du monastère Simonoff, 1370, qu'on a fait sauter à la dynamite, et de beaucoup d'autres monuments historiques.

Enfin, récemment, on a abattu les coupoles dorées et on a commencé la destruction de la cathédrale Saint-Viateur et de la petite église historique de la Sainte-Vierge. Cette cathédrale dominant Moscou qui a duré quarante-six ans, a coûté 200 millions de francs recueillis parmi toutes les classes de la population. Plus de six mille hommes pouvaient y assister aux offices.

L'assemblée des délégués, au nom de la solidarité internationale, qui s'est manifestée lors de la reconstruction des monuments détruits et endommagés pendant la grande guerre, exprime son ferme espoir que les organisations internationales chargées de la protection des monuments historiques, ainsi que tous les représentants du monde scientifique et artistique élèveront leur voix pour arrêter la destruction de la cthédrale Saint-Sauveur et à l'avenir les actes du même genre, qui tendent à priver la Russie de son patrimoine historique.

La propagande communiste à l'étranger

UNE ECOLE, A MOSCOU, DE STRATEGIE REVOLUTIONNAIRE

Paris. — On annonce de Moscou qu'on vient de procéder à l'ouverture d'une école de stratégie révolutionnaire, organisée par la 3ème Internationale. Cette école a pour but de préparer des instructeurs pour la propagande communiste dans les pays capitalistes.

Les professeurs qui doivent y enseigner sont: l'ancien dictateur hongrois Bela Kun, M. Marc Holz, le communiste bulgare Kolaroff, le Russe Borodine et le communiste polonais Lenski.

Nous ne savons pas ce que donneront les cours de cette école ni si les stratèges qui en sortiront seront plus capables de faire davantage de mal à la société que leurs devanciers. Mais il faut rendre justice à ceux-ci: Ils se sont employés avec beaucoup d'adresse à répandre dans le monde leur doctrine et à pervertir les masses. S'ils n'ont pas réussi, c'est qu'il reste assez de bon sens parmi le peuple pour rejèter des enseignements qui le conduiraient à la misère et à l'esclavage moral et matériel. Il en sera de même pour les futurs "stratèges". Cependant cette nouvelle activité révolutionnaire mérite que les pouvoirs publics à l'étranger s'en préoccupent, alors que les circonstances économiques présentes, si critiques, peuvent en faciliter l'évolution.

Paroles de Gandhi

Bombay. — Gandhi écrivit sur du papier les mots suivants: Je suis heureux d'être de retour, mais ma joie est diminuée en pensant à l'avenir. Que Dieu veuille que la malheureuse Inde ait la paix et, l'émancipation, au moyen de négociations.

Pour aider les rhumatismes et les dos sensibles

Des milliers de personnes se servant des pilules Dodds reconnaissent le fait suivant

Mme J. Reynolds en garde continuellement une boite chez elle.

St-Albert, Alta., le 4 janvier (spécial) De nos jours la majorité des gens recherchent un bon remède pour les reins, un remède qui les soulagera tout en ne produisant aucune complication fâcheuse. Mme J. Reynolds, résidente de cet endroit a trouvé ce remède — Pilules Dodds. Elle écrit:

"Je trouve les pilules Dodds excellentes pour le mal de dos et les rhumatismes. J'en garde une boite chez nous continuellement", ce témoignage est court mais bien au point.

Le moyen naturel de soigner les rhumatismes et le mal de dos est de traiter les reins, et le moyen naturel de soigner les reins est de prendre les pilules Dodds.

Les rhumatismes sont la cause de dépôts d'acide urique dans le sang. Si les reins fonctionnent bien ils tireront tout l'acide urique du sang et les rhumatismes disparaitront. P.-I

Ce que disent les journaux

La campagne contre l'or

Les Anglais ont évidemment un but bien arrêté en insistant sur le nombre croissant des pays qui abandonnent l'étalon d'or.

Il faut à tout prix sauver le crédit de la livre sterling; car la monnaie anglaise est exposée aux dépréciations les plus inattendues depuis qu'elle n'est pas soutenue par les réserves d'or habituelles.

Il faut en même temps faire pression sur les deux pays qui possèdent les réserves d'or les plus considérables et les amener à accepter une redistribution du métal jaune.

La campagne anglaise contre l'or est toute naturelle. Elle sert les intérêts de l'Angleterre.

Le Canada n'a pas les mêmes intérêts à défendre. Nous venons de passer au deuxième rang parmi les pays producteurs d'or. Nous ne sommes plus devancés que par l'Afrique du Sud; et le peu que nous connaissons de notre sous-sol nous permet de nourrir les plus belles espérances pour l'avenir. Notre production d'or, qui était de $43,557,063 en 1930, atteindra peut-être $55,000,000 en 1931. Si cette progression se continuait, nous serions bientôt en voie de concurrencer de très près l'Afrique du Sud et sa production de deux cents millions par an.

Au lieu de mener campagne contre l'or, la presse canadienne devrait donc s'efforcer de neutraliser les effets de la propagande anglaise. Nos mines d'or nous fournissent le moyen de contre-balancer les effets de la dépression ressentie dans d'autres domaines de la production. N'est-il pas naturel et normal que nous cherchions à leur conserver leur valeur?

D'ailleurs la campagne anglaise trahit les convoitises de l'Angleterre pour le métal jaune. Si l'or doit être abandonné ou servir d'étalon monétaire en même temps que l'argent, pourquoi cherche-t-on, dans les milieux anglais, à mettre en vogue l'idée d'une redistribution de l'or?

En outre les nations qui abandonnent actuellement l'étalon or n'ont jamais pensé rompre définitivement avec le métal jaune.

LE SOLEIL

x

La Monnaie Bilingue

Dorénavant le Canada aura le contrôle absolu de la frappe de sa monnaie. A cette occasion, comme notre confédération est officiellement bilingue, on se demande avec une certaine anxiété si dans l'émission de son numéraire le gouvernement fédéral saura maintenir le principe. La Confédération fut essentiellement une entente entre les deux races principales du Canada, l'une n'étant pas considérée supérieure à l'autre, ni surtout ne devant l'ignorer dans l'administration et la reconnaissance des droits. L'union, et non pas l'absorption, a fait le succès, le progrès et la paix. Un principe admis postule l'acceptation des conséquences. A ce sujet, entre autres journalistes qui ont récemment exprimé une opinion, Léopold Richer écrit dans le "Droit":

"Aujourd'hui le Canada fait un autre pas vers l'autonomie complète en assumant toutes les obligations de la frappe de sa monnaie. Il prend le contrôle absolu de l'Hotel de la Monnaie à Ottawa qui jusqu'ici était une succursale de l'Hotel de la Monnaie Royale de Londres. La Monnaie d'Ottawa a été établie à titre de succursale de la Monnaie royale par la loi de 1907.

Le parlement du Canada, à la dernière session, a approuvé une loi permettant au gouvernement de dépenser une somme annuelle de $200,000 en traitements et frais généraux de l'Hotel de la Monnaie. C'est là un nouveau signe de notre indépendance. Reste à savoir si nos gouvernements comprendront parfaitement le double caractère ethnique de notre population et s'ils nous donneront une monnaie bilingue comme nous avons obtenu le timbre bilingue. Une monnaie bilingue est en circulation en Belgique, en Suisse et en Afrique du Sud. Ce ne sont pas les précédents qui manquent. Nous espérons que des pressions seront faites auprès du gouvernement pour que justice nous soit faite sous ce rapport".

x

A la Cour suprême

M. Fernand Chaussé, avocat, de Montréal, a demandé à la Cour suprême copie de ses règles de pratique.

Il a reçu du registraire de la Cour M. Smillie, la réponse suivante:

Cher monsieur,..

J'ai en mains votre lettre du 11 courant, et en réponse regrette de vous dire que nous n'avons pas de copie des règles de pratique de la Cour suprême en français, mais je vous envoie, sous pli séparé, une copie de la version anglaise.

Votre tout dévoué,

La Cour suprême ne devrait-elle pas être la première à respecter l'esprit du bilinguisme officiel? O. H.

Le DEVOIR

x

L'histoire falsifiée

Le prochain congrès eucharistique aura lieu à Dublin. L'agence de voyages Cook a publié une réclame d'où notre confrère le *Travailleur*, de Worcester, tire le paragraphe suivant:

"En Amérique, particulièrement, les hauts faits du peuple irlandais ont été remarquables. Ceux qui écriront l'histoire de l'Eglise dans les années à venir reconnaitront en eux les principaux instruments de la propagation de la foi dans le Nouveau-monde et le congrès eucharistique de 1932 vivra comme un témoignage à l'Eglise irlandaise et à ses fidèles."

L'agence de voyages Cook a mis au service de ce congrès les recettes de la publicité. Mais la vérité, même lorsqu'on joue sur les émotions et les sentiments de ses lecteurs, a ses droits.

Le Nouveau-monde est petit pour l'agence Cook. Il ne paraît contenir que les Etats-Unis. Le Canada, le Mexique, les républiques centrales et l'Amérique du sud n'existent pas. D'après le dictionnaire Larousse, le Nouveau-monde comprend, cependant, tous ces territoires.

Loin de nous la pensée de diminuer les services que le clergé irlandais a rendus à l'Eglise catholique dans ce quatrième continent. Mais, avant de voir, en ces prêtres irlandais, les principaux instruments de la propagation de la foi dans le Nouveau-monde, nous voulons des preuves.

Le territoire occupé par l'Amérique du sud, les républiques centrales, le Mexique, a été évangélisé par des prêtres espagnols ou portugais. Les plus belles pages de l'Eglise au Canada ont été écrites par des missionnaires et des religieuses de sang français. Ce sont nos prêtres et nos religieux qui ont promené le flambeau de la foi de l'Atlantique au Pacifique, de la ligne quarante-cinquième à l'Extrême-Nord. Nos missionnaires d'autrefois ont même sillonné les Etats-Unis. Voilà pour le passé.

Et, si nous regardons le présent, l'Amérique du sud, les républiques centrales, le Mexique et en majeure partie le Canada peuvent peut-être compter sur les prêtres irlandais pour maintenir la foi des catholiques, mais aussi et surtout sur le clergé canadien français, espagnol, portugais, mexicain, etc.

C. L'H.

Le DROIT

x

Les enseignements sociaux de Léon XIII et de Pie XI

UN ARTICLE DU R. P. GUTITTON

Les catholiques du Canada n'ont pas oublié le R. P. Georges Guitton, S.J., le zélé prédicateur du dernier carême à Notre-Dame de Montréal et le conférencier de tant de soirées sociales. Même les auditeurs les plus éloignés des grandes villes ont eu l'occasion de l'entendre dans ses vivantes causeries à la radio.

De retour en France, le R. P. Guitton a repris sa tâche laborieuse à l'Action Populaire de Paris, centre de diffusion des enseignements sociaux des Papes. Et c'est sur ce sujet, sur les directives de Léon XIII et de Pie XI qu'il vient d'écrire dans le Messager Canadien du Sacré Coeur, à l'adresse des catholiques du Canada un article du plus haut intérêt.

Ce numéro du Messager — livraison de janvier — qui se présente sous une belle couverture artistique en couleur, due à un étudiant de l'Ecole des Beaux-Arts, *contient* aussi, outre de *nombreuses* illustrations, les articles suivants: La Consécration des familles au Sacré Coeur par le P. Archambault; Vers le bonheur divin par le P. Elphège Brouillet; Le retour de Jacobites à l'unité de l'Eglise par le P. Jacques Tremblay; une biographie d'un apôtre français, Maurice de Gatellier, par le P. Jean-Paul Dallaire, la suite d'un roman pour les jeunes: Le jardin des Mystères, par le P. Maurice Rigaux, et des notes d'actualité sur les lectures des enfants; le nouveau docteur de l'Eglise, saint Robert Bellarmin; l'exposition coloniale de Paris, l'Heure catholique canadienne, etc. Une abondante bibliographie — l'analyse d'une vingtaine de volumes français et canadiens — termine cette riche matière.

L'abonnement au Messager Canadien ne coûte que $1.00. On peut se procurer un numéro spécimen en s'adressant à l'administration, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

x

"Face aux balles!"

Bombay. — Le chef nationaliste hindou, le mahatma Gandhi, a déclaré qu'il n'hésitera pas à sacrifier des millions de vies hindoues pour acheter la liberté de l'Inde.

Dans un autre discours prononcé dans la soirée devant la Ligue du Bien-Etre de l'Inde, Gandhi déclara: "Je conseillerais la coopération avec les comités de la conférence de la Table Ronde, si les décrets étaient rappelés, mais ce que j'ai appris à la suite de mon arrivée à Bombay semble laisser peu de place à la coopération, à moins de perdre tout respect de soi-même".

"Dans la dernière lutte", ajouta-t-il, "vous avez dû faire face aux bâtons, mais dans celle-ci, vous ferez face aux balles".

Les Centres Franco-Canadiens

ST-VICTOR, Sask.

A l'occasion de Noël, les paroissiens du village de St-Victor furent conviés à une jolie soirée récréative et musicale, donnée à l'école du village, sous l'habile direction de Mlle Alma Thibaut, notre dévouée institutrice. Nous tenons à remercier bien sincèrement Mlle Thibault pour l'agréable soirée et à la féliciter pour le succès remporté par ses élèves.

L'école était magnifiquement décorée, et tous eurent le bonheur d'y voir un bel arbre de Noël chargé de jouets et de bonbons, qui faisait briller de joie une centaine de petits yeux d'écoliers anxieux de recevoir leur récompense et de voir le Père Noël, qui nous arriva vers 10 heures: bonbons, cadeaux et prix furent distribués.

Après un délicieux goûter, tous se retirèrent à une heure avancée, emportant un souvenir bien doux de cette soirée, qui restera à jamais gravé dans le coeur de nos petits écoliers.

M. le curé Magnan eut la bonté de dire quelques paroles aimables, remerciant l'institutrice, ainsi que ceux qui ont contribué au succès de cette fête. Nous voulons donner le résultat des concours. Voici les noms de ceux qui ont conservé 100 pour cent pour leur examen de catéchisme:

Lucille Lalonde; Eloise Lalonde; Arthur Vaudrin; Lena Vaudrin; Elice Beauvilliers; Simonne Beauvilliers; Thérèse Ducharme; Charles Laberge. Tous ces élèves sont au tableau d'honneur.

Après avoir subi un examen de français et d'anglais ceux qui arrivèrent à la tête de leur classe sont:

Alice Beauvillier, grade 6; Claire Lalonde, grade 5; Bella Laberge, grade 3: Simonne Beauvillier, grade 2; Léonard, grade 1 S.; Lucille, grade 1 J.

Nous offrons nos sincères félicitations à ces élèves, qui ont su se distinguer par leur bonne conduite et leur excellent travail..

Donc à Pâques nous donnerons le résultat des concours par la voix du *Patriote*.

VA-ET-VIENT.

—Mlle Irène Lal'berté, institutrice à Ponteix était de passage à St-Victor à l'occasion des fêtes de Noël, l'invitée de Mme E. Vaudrin.

—Mlle A. Thibault, institutrice au village, se rendit à Moose-Jaw en auto pour assister à la messe de minuit. M. et Mme Jos Lalonde étaient en visite à Moose-Jaw, à l'occasion de Noël.

x

MONTMARTRE, Sask.

—Le chroniqueur, toujours fidèle aux vieilles coutumes et respirant la douce brise du pays natal, est heureux de vous souhaiter à tous, selon le vieil adage, Bonne, Heureuse et Sainte Année et le Paradis à la fin de vos jours!

—A l'occasion de la nouvelle année, nous disons aussi merci à tous nos lecteurs de leur bonne volonté à nous suivre chaque semaine. Merci à ceux qui ont si bien sû coopérer avec nous pour rendre intéressant le rapport de chaque semaine. Si quelques erreurs se sont glissées nous vous en demandons pardon et nous vous prions de nous les signaler à l'avenir. Maintenant mille remerciements à notre valeureux *Patriote*, l'âme de chaque famille de langue française, pour avoir été si fidèle chaque semaine à nous ouvrir ses colonnes! Merci aux Administrateurs et Rédacteurs de notre journal. Merci à l'A.C.F.-C., et à son vaillant et dévoué président. A tous, nous souhaitons longue vie au service de la bonne cause!

—La fête de Noël a été un vrai succès à Montmartre. Notre Seigneur a dit, par la bouche de ses Anges autrefois: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté! Il y en a beaucoup de ces gens dans notre canton! Ce sont eux qui ont fait de ce jour, un jour inoubliable. Disons d'abord que la belle couronne de 400 communiants était imposante à voir. Jésus Enfant n'a pas trouvé une crèche délaissée, mais des coeurs résolus à l'aimer.

CHANT: Le programme de chant, au dire de tous, a été bien réussi et apprécié. D'abord il y a eu procession du Petit Jésus, porté par quatre bambins autour de l'église. Il était escorté par les Anges, vêtus en diverses couleurs chantant le "Gloria In Excelsis Deo."

La deuxième messe en grégorien fût très bien rendue par la chorale, assistée des enfants du couvent comme soli, Bravo! jeune et vieille génération de chantres, votre succès honore votre paroisse! Monsieur le curé officia.

A l'Offertoire, chant en partie de l'"Adeste Fideles". A la Communion "Pastorale" très bien exécutée par un choeur mixte. Solo Mme G. Provencher. Mlle Goulet, organiste, touchait l'orgue. Cantiques appropriés.

..*Messe du Jour.* Célébrant, M. le Vicaire. De nouveau la chorale revint presqu'au complet. Elle rendit la Messe Royale. A l'Offertoire, l'"Adeste Fideles." Solo, M. Alz. Lévesque, Maître de chapelle. A la fin de la messe, cantique.

Nous remercions encore une fois la chorale des hommes, celle des dames et des *enfants* du couvent de leur généreux concours pour cette fête grandiose.

—De passage: Nous saluons avec plaisir le passage au milieu de nous de Mlle Florence St-Cyr, institutrice de Ste-Marthe. Elle visita son grand'père, M. Bellemare, et ses oncle et tante, M. J. Perras, ainsi que de nombreux amis. Elle est en route pour Ponteix où demeurent ses parents.

Aussi chez des amis, M. Aimé Ayotte de Brownlee. Mlle M. Cooligan, institutrice de Balgoné, M. A. Cooligan de Régina et le jeune Stanley Cooligan du Collège Campion, en vacance chez ses parents.

—M. Willy Pepin et sa Dame sont venus passer les fêtes avec nous. Bienvenue à tous!

..*En visite dans la ville capitale*: Palma Goulet, son fils Lucien et sa fille Liliane, M. L. P. Côté, M. G. Billings, Mlle Victoria Faubert, M. et Mme J. E. Demers, M. et Mme Léveillé, Mlle Longoré, institutrice, est en vacance dans sa famille à Qu'Appelle.

—M. Omer Coupal est descendu dans l'Est conduire un char de chevaux.

FUNERAILLES:

L'Ange de la mort est venu encore une fois frapper à la porte d'une de nos braves familles. Après une maladie de trois ans, soufferte avec une grande résignation, Mlle Antoinette Coupal, fille de Max. Coupal, nous a quittés pour le Ciel. Pour vous, parents chrétiens, qui restez dans cette vallée de larmes, la séparation est cruelle. Consolez-vous à la pensée que vous avez un anges au Ciel qui veille sur vous et prie en retour des caresses dont vous l'avez entourée durant son séjour ici-bas.

Son service et sa sépulture eurent lieu lundi, le 21 décembre, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. La levée du corps eût lieu à la maison paternelle. Notre cher et si dévoué abbé Martin, adressa à la famille éplorée des paroles émues et réconfortantes qui touchèrent profondément le coeur de tous les assistants, et dont le souvenir adoucit l'amertume du chagrin des parents de la petite disparue. En leurs noms, un bien sincère merci à Monsieur l'abbé.

Le service fut chanté par M. le curé Thériault, assisté de M. l'abbé Turgeon et de M. le Vicaire comme diacre et sous-diacre. La chorale de la paroisse rendit avec âme la messe harmonisée de Perosie.

Les funérailles étaient sous la direction de notre entrepreneur local, M. J. A. Léveillé.

M. George Gratton conduisait le convoi funèbre. Les porteurs étaient: MM. A. Coupal, B. Lavoie, D. Perron, A. Fournier, H. Giroux et M. Ferraton.

La défunte laisse pour la pleurer son père, sa mère, 4 soeurs et 5 frères.

La famille de M. Max Coupal remercie sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de ce deuil et d'une manière spéciale M. le curé M. le vicaire et le choeur de chant.

x

ST-BRIEUX, Sask.

—Nous avons encore le bonheur d'avoir avec nous le très Rév. Père Leconte, récemment nommé supérieur général de l'ordre des Pères de Ste Marie de Tinchebray. Son talent d'administrateur et son érudition dont il a fait preuve parmi nous, sont des gages qui ne laissent rien à désirer pour le poste qu'on vient de lui confier.

A l'occasion de son retour, nous avions préparé une soirée-réception sous la direction du R. P. Robveille, p.s.m., nos artistes jouèrent la comédie "La Marraine de Charley" qui fut goûtée de tous. Le succès qu'ils ont remporté, les applaudissements de l'auditoire, la gaîté qui régnait dans la salle sont pour eux, la plus belle des récompenses, le meilleur des encouragements, pour le travail et le dévouement qu'ils se sont imposés.

Les rôles ont été distribués comme suit:

Milliam	Henri Mamonic.
Le Colonel	Adrien Legars
Spettique	J. M. Tétrault
Jack Chesney	Yvon Simoneau
Csarley	Théodore Corbeil
Brasset	A. T. Lavoie
Dona Lucia	Mme A. Legars
Kitty	Marie Fagnou
Arabelle	Alice Rhéaume
Ellen	Régina Tinevez
Au piano	Anne M. Chevalier
Au rideau	Jerry

Un monologue *"Jeune Fille héroïque"*, par Mlle Eléonore Rice.

Au deuxième entre-acte, M. Michel Fagnou, marguiller, lut au très R. Père une adresse de bienvenue et de félicitations à laquelle le très R. Père répondit par des paroles émouvantes de bonté paternelle et de remerciements.

Notre salle paroissiale, qui n'est pourtant pas petite, était remplie de gens venus pour montrer au très R. Père leur affection filiale et le féliciter de sa nomination au poste qu'il occupera désormais. Souhaitons qu'il demeure le plus longtemps possible avec nous.

—Le mardi, 22 décembre, par un long concert, les enfants d'école nous firent voir que nos bonnes religieuses se donnent toutes à l'enseignement, nos enfants parlent tous l'anglais aussi bien que Tommy et le français mieux que Bartiste. Et puis quelle patience il faut avoir pour exercer ce "drill", chanter si bien et jouer ces pièces; les filles surtout étaient superbes. Enfin ce concert de Noël est à l'honneur de nos religieuses. Avec l'arrivée et le départ du Père Noël, l'on s'en fut se coucher heureux et content.

—Le R. Père Anctiot, p.s.m., est venu passer quelques jours au presbytère.

—De passage dans leur famille à l'occasion de la Noël: Mlles Ella Mével de Tisdale, Marie Legrand de la Butte du Paradis, Denise Bergot de Saskatoon, Estelle Bachand de Sion, P.-A.

M. et Mme C. Laporte de Meadow Lake, Maurice Demay et Gérard Tétreault du collège de Gravelbourg.

—Le dimanche, 27, a eu lieu la première partie de "Hockey" St-Brieux battant Worwick par 5 à 3.

—Des parties de "Curling" se disputent aussi tous les soirs, sur la nouvelle allée éclairée à l'électricité.

Et l'on dira que l'on ne s'amuse pas chez nous?

Enfin! Il paraît

"L'Almanach de la langue française" — Le meilleur livre canadien de l'année. Contient un roman complet.

M. Albert Lévesque nous envoie son Almanach de la Langue Française, édition 1932. C'est tout un ouvrage d'au delà 300 pages, bourré d'idées, de faits, d'illustrations et de renseignements sur les douze principales activités de notre peuple. D'aucuns considéreront ce volume comme le meilleur livre canadien de l'année, pour sa variété, sa densité et son utilité.

Dans la *préface*, l'auteur M. Lévesque, à la fois éditeur de son propre ouvrage, s'exprime ainsi:

'Notre Almanach Chaque Année, s'efforce de fournir de l'inédit, de l'imprévu, de la variété, des synthèses et une documentation *indispensable* à l'élite de notre population. Nous essayons de réserver aux idées, aux faits et aux hommes de l'heure, une attention indispensable à l'élite de notre population. C'est ce qui explique notre série d'articles intitulée: *"Propos de Xavier"*, dominés par le souci des idées, notre rubrique: "Les Activités de l'Année", synthèse des faits les plus saillants de l'année; notre série de Silhouette où la personnalité de quelques compatriotes est mise en relief et notre *bottin national*, recueil documentaire de noms et de chiffres précieux à retenir.

"Pour agrémenter cette substance et rendre notre Almanach plus populaire, outre les illustrations, nous avons inauguré cette année, deux rubriques: le "Vie Féminine" et la "Vie Sportive", et la publication d'un "Roman Inédit" Attitudes par M. Rex Desmarais. Le coin de l'éditeur *contient* des exposés historiques et documentaires, dont l'utilité n'est pas à négliger."

"Somme toute, nous avons conscience de l'utilité de ce recueil, malgré ses imperfections littéraires et artistiques, malgré l'impossibilité de le rendre aussi complet que nous en avons l'ambition. Pour trente sous, le prix de vingt cigarettes, c'est tout de même un effort que nos compatriotes voudront bien, nous l'espérons du moins, ne pas dédaigner entièrement".

L'Almanach de la langue française, présente sous une toilette attrayante, format 5 x 7 1-2, 320 pages, se vend $0.35 franco, l'unité; $3.50 franco la douzaine, et $22.00 le cent, chez l'éditeur, chez les libraires et dans les principaux dépôts de journaux, à Montréal.

x

Ce que les dyspeptiques doivent manger

EVITEZ LES GAZ ET LES INDIGESTIONS

Les maux d'estomac ne nécessitent pas toujours un régime alimentaire rigoureux. Quelques aliments produisent réellement une acidité excessive tandis que beaucoup d'estomacs sécrètent "trop d'acide" et donnent des gaz, de l'aigreur, du ballonnement et des douleurs après les repas; cet état peut être corrigé rapidement en se servant d'un bon alkalin tel la Magnésie Bisuratée — en poudre ou en comprimés — qui convient idéalement au traitement de ces cas. En en prenant un peu après les repas, on neutralise les excès d'acide, on prévient les aigreurs, on élimine les gaz et on évite les indigestions. Les mets préférés ne pèseront pas à l'estomac et seront digérés facilement et sans douleurs. Nous vous garantissons que vous obtiendrez ces résultats ou nous vous rembourserons. *Toutes les bonnes pharmacies vendent la Magnésie Bisuratée avec cette garantie.*

Le Fédéral et les terres de l'Ouest

(Suite de la première page.)

rang desquelles figure la province de Québec, puisqu'elle avait dans la balance, outre un sacrifice d'argent, des préoccupations morales concernant l'avenir de 100,000 de ses enfants établis dans les lointaines contrées.

Cette dernière considération ne paraît pas s'être imposée aux justes soucis de nos compatriotes, même les plus immédiatement intéressés, les Canadiens de l'Ouest. Maintenant que la chose est faite, qu'ils ont vu, sans un cri, tomber la dernière arme qui pouvait les servir, ils se trouvent réduits à subir les conditions du vainqueur.

Un des considérants du jugement émet un doute sur l'existence d'une autorité quelconque dans le Nord-Ouest, avant 1867, à qui la Couronne aurait pu remettre ou reconnaître la propriété du domaine public. C'est un des motifs pour lesquels le jugement conclut à l'attribution des ressources naturelles du pays au gouvernement fédéral.

Le Comité judiciaire fait semblant d'ignorer l'existence du Conseil de l'Assiniboine, qui était l'autorité reconnue par les métis et les indiens, et même par la Compagnie de la baie d'Hudson jusqu'au moment où elle s'effaça devant le gouvernement provisoire de 1869. Il oublie aussi le gouvernement de la Rivière-Rouge, avec qui les autorités fédérales négocièrent officiellement et à qui la Reine avait défendu qu'on imposât l'annexion, s'il ne voulait pas l'accepter.

C'est ce gouvernement-là qui consentit, bon gré, mal gré, à laisser le domaine public de l'Ouest passer sous l'autorité du gouvernement fédéral, moyennant compensation sous forme de subsides.

On avait posé les mêmes conditions à Terre-Neuve, à la Conférence de Québec, en 1864, et une deuxième fois en 1869, en échange d'une subvention annuelle de 150,000 piastres.

Le gouvernement d'Ottawa était donc jusqu'à 1930 propriétaire des domaines de la couronne dans l'Ouest en vertu d'un contrat passé avec les délégués du gouvernement provisoire, représentant les populations, de la même manière qu'il l'eût été du domaine public de Terre-Neuve, si cette colonie avait accepté de se joindre au Canada à ces conditions.

Il n'y a pas le moindre doute que l'abandon de la propriété des terres a été imposé aux délégués de Riel par le gouvernement d'Ottawa, pour l'avantage de la Confédération en général et des spéculateurs en terrains de l'Ontario, en particulier. Mais dès que les colons envoyés par cette province furent assez nombreux pour s'emparer de la direction des affaires au Manitoba, ils commencèrent, vers 1880, cette longue agitation qui aboutit, en 1930, à la cession du domaine fédéral aux trois gouvernements intéressés *Business is business.*

Maintenant que la Saskatchewan est déboutée de sa demande par le tribunal impérial, pour les terrains aliénés avant 1905, cette province annonce qu'elle va négocier avec le gouvernement d'Ottawa au sujet des ressources naturelles concédées depuis cette date. L'Alberta en fera autant. Elles suivent l'exemple donné par le Manitoba, qui a obtenu par ce moyen direct un règlement satisfaisant.

C'est à se demander si la conduite du Manitoba n'était pas la plus politique. Ne peut-on y voir une nouvelle application du vieux dicton: Le pire arrangement vaut mieux que le meilleur des procès?

N'est-ce pas d'ailleurs par ce procédé que le Canada et les autres dominions ont graduellement conquis leur indépendence et leur rang d'égalité avec le gouvernement de Londres dans les affaires intérieures de l'Empire comme dans leurs relations internationales?

Si les provinces de l'Ouest, au lieu d'entrer résolument dans la voie qu'elles ont choisie, avaient fait un procès au Dominion pour se faire remettre la propriété des terres fédérales, vous voyez où elles en seraient. Le Conseil Privé les eût renvoyées les mains vides, avec les frais à payer.

Tout ceci comporte une conclusion pratique que lord Dunedin, en rendant son arrêt dans l'affaire de la loi des assurances, a mise sous les yeux des Canadiens, lorsqu'il a exprimé l'espoir que cette cause soit la dernière qui mette en scène le gouvernement de la Puissance contre une ou plusieurs provinces.

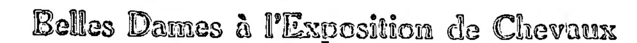
Sur les matières d'intérêt commun, le régime des conférences interprovinciales, inauguré par Mercier en 1887, peut donner de bien meilleurs résultats que les plaidoiries des avocats devant le Conseil privé.

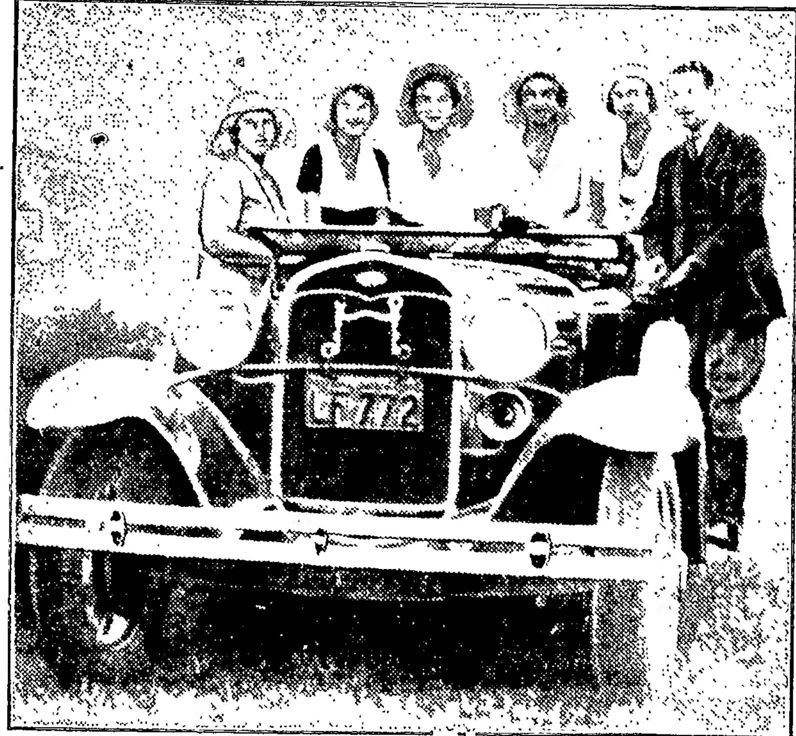
Dans un différend entre deux provinces ou entre une province individuelle et le gouvernement central, la négociation directe se révèlera très supérieure à l'arbitrage, d'où sortent quelquefois des surprises désagréables. Il est même arrivé que certaines sentences arbitrales ont été repoussées comme manifestement injustes envers l'une des parties.

Au moment où des étrangers à notre province, comme au congrès travailliste de Vancouver, prétendent que le Saint-Laurent appartient à toute la Confédération, il conviendrait de garder une attitude énergique pour défendre notre bien, ce que nous pouvons appeler à notre tour *nos ressources naturelles,* et de n'en rien céder que contre une suffisante compensation.

Rejetons loin de nous l'*inferiority complex,* ce sentiment d'infériorité indigne de la race française. Acquérons et cultivons plutôt l'esprit d'offensive. Il ne nous a que trop manqué en maintes circonstances.

W.-G. FRANCOEUR


Belles Dames à l'Exposition de Chevaux



A une récente exposition de chevaux, à Sutton, il y eut des centaines de représentantes de la haute société de Toronto. On montait sur les automabiles pour mieux voir. Notre photographie montre M. Paul Higgins, remarquable jeune écuyer du Eglinton Hunt, accompagné d'un groupe de jeunes filles de la société Torontorienne: tous, montés sur la voiture Ford de M. Higgins, et observant ce qui se passe sur la piste.

"LE FIGARO"

Les Survivances Françaises au Canada

L'EGLISE ET LA LANGUE FRANCAISE

Dieu! Patrie! Liberté! ces trois mots, qui servaient de drapeau, il y a maintenant un demi-siècle, aux revendications religieuses de Jules Simon, pourraient s'inscrire comme épigraphe en tête du livre où M. l'abbé Lionel Groulx vient de réunir ses éloquentes leçons sur "Le français au Canada". Tragique et glorieuse histoire que celle de cette langue qui soudainement, après 1760, se trouve, dans ce lointain outremer, isolée, dépaysée, submergée, et qui pourtant survit parce qu'elle est auprès de Dieu l'interprète coutumière des âmes, parce que ses résonances même répercutent la voix des aïeux, perpétuent dans la vie sociale l'empreinte de la patrie perdue, mais non oubliée, et parce qu'enfin les droits qu'elle revendique et qu'elle finit par obtenir sont, pour tous ceux qui la parlent, le plus précieux symbole de liberté.

"Les origines religieuses du Canada"; ainsi pensions-nous pouvoir intituler naguère, le livre où nous retracions les cinquantes premières années de l'histoire de la Nouvelle France. Le livre de M. l'abbé Groulx nous atteste la place qu'a continué de tenir l'élément religieux dans l'histoire même de la personnalité canadienne et dans les destinées canadiennes de notre langue, symbole et garantie de cette personnalité. Volontiers dirais-je qu'au Canada il y a deux langues d'Eglise: la latine, pour les liturgies, et la française, pieusement gardée comme la plus authentique expression des traditions religieuses et nationales.

Sa survivance fut un acte perpétuel de défensive: elle ne dura qu'en luttant. Le français, là-bas, fut instigateur d'héroïsme: les attachements qu'il inspirait ne reculèrent devant aucun sacrifice. Il fallut s'acharner, durant les premières années qui suivirent 1760, contre l'impossibilité même de s'instruire: sur une terre ravagée par la guerre, les Canadiens français étaient, pour la plupart, devenus de pauvres gueux, complètement ruinés; comment faire vivre, désormais, ces quarante-quatre petites écoles qui tant bien que mal, pourvoyaient naguère aux besoins de cent douze paroisses? Les congregations religieuses dissoutes ou paralysées, leurs biens souvent confisqués; le collège de Québec devenu caserne; un douloureux fléchissement dans le recrutement du clergé local, puisque trente ans après la conquête, pour une population qui avait doublé, il n'y aura pas plus de prêtres qu'en 1760; plus aucuns livres scolaires; nos Sulpiciens contraints à employer des manuels manuscrits; les élèves des Ursulines des Trois-Rivières obligées de défiler, chacune quelques minutes, devant le lutrin sur lequel reposait une vieille grammaire en lambeaux, la seule qu'on eût, et apprenant là leur leçon, avec défense de tourner elles-mêmes les pages, déjà si usées; l'Angleterre s'opposant à ce que Québec, Montréal et Trois-Rivières, fissent venir de France, en 1770, six professeurs "capables d'enseigner les hautes sciences"; et les illettrés, enfin, se multipliant à un tel point qu'en 1827, dans les sphères anglaises, on décorera nos Canadiens, par dérision, du nom de chevaliers de la Croix, parce qu'au bas d'une pétition de quatre-vingt-sept mille d'entre eux, soixante-dix-huit mille signeront d'une croix: voilà l'état de déchéance auquel l'éloignement de nos fleurs de lis avait réduit la culture canadienne. Que ces gens-là apprennent l'anglais, disait en 1784 le Très Révérend Charles Inglis, évêque anglican: on avait un plan d'écoles gratuites, un plan d'université, pour déraciner à jamais cette pauvresse à la vie dure, cette langue de prolétaires incultes, que devenait la langue française. Mais l'évêque catholique de Québec, Jean-François Hubert, se dressait contre ces projets, ils avortaient. Quarante ans plus tard, une tentative analogue, l'"Institution royale", échouait encore.

Bon gré mal gré, l'Eglise canadienne française redevenait fondatrice d'écoles, indigentes mais fécondes; elle profitait, dans le Bas Canada, d'une loi de 1824 qui permettait de prélever sur les revenus de la fabrique paroissiale une grande part du budget scolaire; elle obtenait, par la loi de 1829, que des commissions électives fussent maîtresses des écoles. Brusquement, en 1836, cette liberté chancelait; deux générations d'enfants étaient derechef condamnées à la tare d'être illettrées. Mais dans les collèges, ouverts ça et là par de pauvres prêtres qui mangeaient le peu d'argent qu'ils avaient, le vouloir-vivre canadien persistait magnifiquement et l'opinion publique du temps proclamait que sans ces "citadelles nationales" les Canadiens fussent devenus des esclaves.

x x x

Les années 1840 à 1860 allaient être marquées par le revirement définitif qui garantirait aux Canadiens français autonomie politique et liberté religieuse; et de même qu'en 1789 l'évêque Hubert avait organisé la défensive, de même, en ce milieu du dix-neuvième siècle, c'était un autre prélat, Bourget, de Montréal, qui organisait l'action conquérante et constructrice. A sa voix, onze congrégations arrivaient, et le chiffre des écoles du Canada français allait, en vingt ans, s'élever de douze cents, fréquentées par trente-huit mille enfants, à près de trois mille six cents, peuplées de cent soixante-dix-huit mille écoliers. A sa voix naissait, en 1853, l'Université Laval de Québec.

Et les catholiques vainqueurs — vainqueurs avec la langue française — s'honoraient, en donnant à cette province de Québec, où ils étaient les maitres de la législature, un régime scolaire indépendant des vicissitudes de la politique et pleinement respectueux des minorités protestantes. Près de cent ans de souffrances, et d'efforts, et de luttes, avaient mérité et conquis la liberté du "Credo" et la liberté de l'idiome; et ces deux libertés triomphantes souriaient respectueusement aux aspirations de ces minorités, et les consacraient.

x x x

Par ce beau raccourci d'histoire, M. l'abbé Lionel Groulx n'a pas voulu seulement susciter dans les coeurs de ses compatriotes canadiens et de leurs cousins de France des motifs de fierté: au delà de ce passé sur lequel si volontiers notre admiration s'attarde, il a regardé, il a visité les lendemains.. lendemains de l'Acadie, du Manitoba, de l'Ontario, régions canadiennes où l'élément français n'est que le petit nombre, et où les droits de la langue sont à sauvegarder. Là aussi, le salut du français sera la récompense d'un labeur continu. Honneur à cet abbé Sigogne, exilé de Touraine par la Révolution, et qui, dans la Baie Sainte-Marie, ressuscita, pour les enfants des proscrits acadiens, l'école française, pauvre école où, manquant même de cahiers d'écritures, les écoliers faisaient leurs bâtons ou leurs dictées sur de vieilles enveloppes de lettres ou sur les marges de vieux livres! Aujourd'hui, cette minorité française, groupée autour de ses Eudistes francais, possède près de sept écoles et trois collèges élevés au rang d'universités.

Honneur aux métis français et catholiques de la Rivière Rouge, qui, en 1869, revendiquèrent au Manitoba la liberté scolaire; à Mgr Béliveau, évêque actuel de Saint-Boniface, qui ne craint pas d'affirmer que garder la culture française et la foi catholique, c'est rendre "un double service à la nation canadienne tout entière, la culture française étant parmi les plus parfaites qui existent au monde, et la foi catholique étant le dernier boulevard contre les éléments de désordre". Honneur à ces pères, honneur à ces enfants catholiques de l'Ontario, qui, quatorze ans durant, opposerent une résistance passive à des règlements scolaires meurtriers pour leur langue et qui, dans des écoles libres et françaises, improvisées au prix d'immenses sacrifices, demandaient quotidiennement à Jeanne d'Arc, que Mgr Latulipe leur a donnée comme patronne, de protéger leur langue et leur foi; ils eurent, en 1927, la victoire. Français du Manitoba et Français de l'Ontario vivent en dehors du foyer primitif de la nationalité canadienne; il n'y a pas de vestiges de l'époque française sur le sol où s'est posé leur foyer. Mais l'amour de la France fleurit dans leurs coeurs, le parler de France sur leurs lèvres, sans qu'ils aient besoin, pour s'enraciner en leur fidélité, d'un cadre historique et archéologique comme celui qu'une ville telle que Québec ménage aux populations du vieux Canada.

De quoi demain sera-t-il? Il n'échappe pas à l'observateur politique qu'est M. l'abbé Lionel Groulx, que certains courants politiques existent, susceptibles, un jour ou l'autre de modifier les assises de l'établissement canadien, et que des motifs de crainte, ou tout au moins de vigilance, contre-balancent, à certains égards, sans pourtant les faire pâlir, les motifs d'espérer. Si complexes et si nuancées que soient les perspectives devant lesquelles son livre nous laisse, la publication même d'un tel ouvrage, et tout ce qu'il nous révèle sur le "miracle français" dans le passé, nous donnent confiance en l'avenir. Il y aura trois siècles dans quelques mois, que la France de Richelieu reparut en cet estuaire du Saint-Laurent où nous avait une première fois installés la France de Marie de Médicis; on ne pouvait commémorer plus pieusement un tel souvenir qu'en nous offrant, signée d'une plume canadienne, une sorte de "Défense et illustration de la langue française" au Canada.

Georges GOYAU,
de l'Académie française.

Ce qu'on entend.

Au bureau de location d'un théâtre:

— Un fauteuil d'orchestre.
— C'est cinquante sous.
— Les voici.

Le buraliste regarde la pièce.

— Monsieur, votre pièce est mauvaise.

Le monsieur, furieux:

— Elle est meilleure que celle qu'on va jouer ici.

:: AGRICULTURE - - ELEVAGE ::

Quelques chiffres sur la production agricole

Nous avons maintenant les chiffres de la production des céréales au Canada en 1931. Ils marquent une baisse importante sur celle de l'an dernier. Quelques tableaux, fort simples, montreront d'eux-mêmes l'écart entre la récolte de cette année et celle de 1930:

POUR TOUT LE CANADA
Boisseaux 1930

Blé, 397,872,000: Avoine 423,148,000; Orge, 135,160,000: Seigle, 22,018,500: Pois, 2,370,600: Fèves, 1,438,600: Lin, 4,399,000.

Boisseaux 1931

Blé, 298,000,000: Avoine, 331,243,000; Orge 67,972,000: Seigle, 5,888,000: Pois, 1,751,600; Fèves, 1,179,900: Lin 2,847,000.

On note, à première vue, une baisse générale sans aucune exception. Pour le blé seulement elle s'élève à près de 100,000,000 de boisseaux. Le déclin est aussi prononcé pour les autres céréales. Or en 1931 les surfaces ensemencées dans l'Ouest ont été plus considérables qu'en 1930, comme le prouvent les tableaux suivants:

PROVINCES DE L'OUEST
Acres 1930

Blé, 23,960,000; Avoine, 8,286,000; Orge, 4,755,000: Seigle, 1,370,000: Lin, 571,000.

Acres 1931

Blé, 25,352,722; Avoine, 8,311,967: Orge, 3,202,727: Seigle, 711,700 Lin, 618,561.

En dépit de surfaces ensemencées plus étendues, voici dans quelles proportions le rendement a fléchi dans les provinces des prairies:

Boisseaux 1930

Blé, 374,500,000; Avoine, 251,011,000; Orge, 109,495,000: Seigle, 20,641,000; Lin, 4,293,090.

Boisseaux 1931

Blé, 279,000,000; Avoine, 183,000,000; Orge, 51,200,000: Seigle, 4,750,000; Lin, 2,750,000.

Contre la sécheresse de l'Ouest

Winnipeg. — On se propose d'utiliser les vastes rivières de l'extrême nord et de les faires servir à l'occasion contre la sécheresse le plus terrible ennemi des moissons canadiennes. On examine actuellement des plans gigantesques dont la réalisation entrainerait la création du Lac des Terres de Barren dont la superficie serait le double de celle des Grands Lacs en même temps que le développement d'une usine d'énergie électrique d'une extrême puissance à moins de 150 milles de Winnipeg.

L'inondation d'un immense bassin dans les régions du nord-ouest ajouterait de l'humidité au vent nord-ouest des prairies. L'usine de 400,000 chevaux vapeur projetée par le premier ministre Bracken fiurnirait à même les grands lacs la réserve d'humidité nécessaires à la fertilité des plaines du sud.

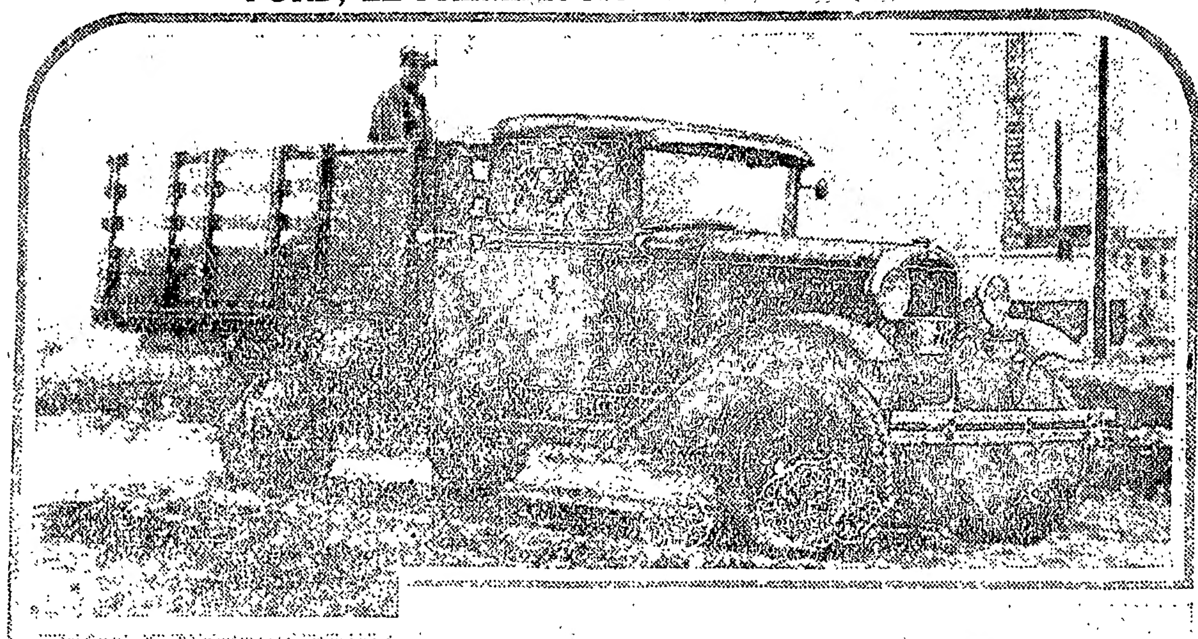
Trois des grandes rivières qui se déversent dans l'océan arctique et Baie d'Hudson seraient harnachées si les deux projets sont mis à exécution. La rivière MacKenzie, le St-Laurent du Nord et la rivière Coppermine seraient bloqués par un barrage et formeraient le lac de Barrens tandis que les flots de la rivière Saskatchewan serviraient à l'usine d'énergie du Manitoba.

Les gouvernements de l'Ouest cherchent à se documenter sur les meilleurs moyens de réaliser ces projets et une somme de $1,000 a été votée à cet effet.

En outre d'apporter l'humidité la déversion des eaux permettrait le transport du charbon de l'ouest par voie de la rivière Saskatchewan.

Selon les experts la création d'un lac intérieur n'entrainerait pas de dépenses énormes.

FORD, LE PREMIER AUTO A CHURCHILL



La photographie d'en-haut montre le camion Ford de la mission catholique le long de la baie d'Hudson. Celle de dessous est vue de Churchill, le nouveau port de mer pour le grain dans le nord.

Un camion *Ford* fut la première voiture automobile à Churchill, sur la baie d'Hudson, le nouveau port de mer qui relie l'Ouest canadien à l'Europe et aux autres parties du monde.

Expédié à Chrchill, via Le Pas, ce camion *Ford* est maintenant au service de la Mission catholique et sert au transport des provisions pour les divers établissements sur la côte ouest de la Baie.

Saisis d'étonnement, les Esquimaux, les trappeurs et les Indiens s'attroupèrent autour du camion. Il fallut longtemps pour faire comprendre aux Exquimaux que l'on peut sans dangers voyager sur pareil engin, et leurs congénères, massés le long des chemins, étaient stupéfiés en voyant rouler la machine

Nouvelles Agricoles

La qualité des volailles s'améliore

Un des traits encourageants qu'ont fait ressortir les expositions de volailles tenues dans l'Est cette année est l'amélioration sensible qui s'est produite dans le nombre des oiseaux offerts en vente. Les cultivateurs donnent plus d'attention qu'autrefois à la préparation de leurs volailles et les avantages de la propagande instructive qui a été conduite sur ce point deviennent de plus en plus évidents. Un autre développement significatif de la saison est l'emploi croissant que l'on fait des stations de classement, où les cultivateurs apportent leurs volailles pour les faire classer conformément aux types établis par le Gouvernement, et pour les faire emballer en boites. A Napanee il est passé plus de 16 tonnes de volailles par les stations de classement. A Campbell's Bay, Qué., il a été classé et emballé plus de 6 tonnes et au Lac St-Jean plus de 52,000 livres en une journée. Les prix payés montrent que les acheteurs voient d'un bon oeil ce nouveau développement.

Ministère de l'Agriculture.

Un cercle d'expédition qui profite

Les résultats donnés par le Cercle d'expédition de Campbell's Bay dans le comté de Pontiac, Qué., fournissent un exemple superbe des bénéfices que peuvent réaliser les cultivateurs lorsqu'ils se mettent ensemble pour vendre leurs produits. Cette année le club a expédié jusqu'à date 250 vaches, 250 veaux, 1,150 agneaux et plus de 12,000 livres de volailles habillées, le tout représentant un revenu dépassant largement $15,000 pour les cultivateurs du district. Les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture ont tous deux mis l'épaule à la roue pour assurer le succès de cette entreprise.

L'étiquette indique la qualité des volailles habillées

Les cultivateurs sur tous les points du Canada cette année ont engraissé leurs volailles avec plus de soins que d'habitude afin d'obtenir une haute qualité dans le produit fini. Le nombre énorme d'oiseaux bien engraissés et bien finis qui ont été classés et marqués d'étiquettes violettes, rouges et bleues des types modèles des volailles habillées, indique clairement le succès qu'ils ont obtenu. Ces belles volailles, emballées sous inspection par le Service de l'Aviculture de la Division fédérale de l'Industrie animale, feront l'ornement des magasins de détail pendant la saison de Noël. "L'étiquette indique la qualité." Spécial A et B dans les volailles nourries au lait et sélectionnées.

Quelques faits relatifs à l'eau

Chacun sait que l'eau est essentielle pour le bon développement de toute vie végétale. Voici une indication de son importance révélée par la science:

Un tournesol ayant une étendue de feuilles combinées de 11 verges carrées évapore par ses feuilles quel que 75 pintes d'eau pendant sa croissance.

Un pied de maïs utilise environ 16 pintes pendant sa vie.

Un acre de choux exige près de 200,000 de pintes d'eau pendant la saison.

Quelques-uns de arbres d'essence dure exhalent jusqu'à 80 pintes d'eau par jour par évaporation.

Il faut plus de 600 livres d'eau pour produire une livre de luzerne sèche.

Plus de 98 pour cent de l'énergie absorbée du soleil par les plantes est utilisée dans l'évaporation de l'eau sortant de toutes les surfaces. Les études conduites par le Ministre fédéral de l'Agriculture dans cette voie ont démontré:

Qu'il faut environ 1,700 pintes d'eau pour produire une livre de blé, 1,425 pintes d'eau pour produire un livre d'avoine.

Une industrie d'un milliard de dollars

Les chiffres que vient de publier la Division de l'industrie laitière et de la refrigération montrent que depuis 1868 il s'est fabriqué au Canada au total 7,485,936,219 livres de fromage ayant une valeur en gros de $1,014,945,688.

La récolte de foin d'hiver

Une industrie qui se développe rapidement dans tout le Canada et qui rapporte de gros revenus aux cultivateurs du pays dans bien des districts, est celle des arbres de Noël. La production de ces arbres est en réalité une récolte de pâturage d'hiver dans les parties accidentées des vieilles provinces. Les arbres qui conviennent le mieux pour cela ne sont pas les sapins baumiers, qui feraient du bon bois de charpente ou du bon bois de pulpe, mais l'arbuste trappu, à vertigilles bien garnies, partant de près du sol et s'étalant également autour de l'arbre. C'est dans les pâturages rocheux, assez ouverts, qui permettent le développement égal des branches que ces arbres poussent le mieux. Il faut environ douze ans pour obtenir une récolte et les cultivateurs qui les portent à la station reçoivent environ 15 cents par arbre. Un wagon de chemin de fer porte 1,500 arbres. L'enlèvement des arbres améliore les pâturages pour les moutons et les porcs. réfrigérés offert sera largement développés.

Ministère de l'Agriculture.

Les entrepôts réfrigérés pourvoient à la réfrigération préalable

Il y a eu, la saison dernière, une forte augmentation dans le nombre d'entrepôts réfrigérés offerts pour le refroidissement préalable et la conservation des ruits et des légumes. L'établissement de l'Association des Producteurs de fruits de Norfolk à Simcoe a fait une addition importante et les entrepôts réfrigérés ont été complétés à Picton, Trenton, Strathroy, et Thornbury. Dans le district à pommes de la vallée d'Annapolis dans la Nouvelle-Ecosse, un appareil de refrigération a été installé dans les entrepôts de Bridgetown, Greenwich et Wolfville. On suit de près les résultats des opérations de cette saison; si elles réussissent il est probable que le nombre d'entrepôts

Offres de truies portières

Depuis que l'offre de truies portières a été introduite par l'Honorable Robert Weir, ministre fédéral de l'Agriculture, il y a un peu plus d'un an, il s'est placé chez les cultivateurs 1,977 truies portières au coût total, pour le Ministère, de $17,323.88, soit $8.76 par truie. Sous ce système un cultivateur peut demander une truie du type à bacon sélect, et lorsqu'il a fait un premier dépôt à un agent du Ministère la truie est achetée sur les parcs à bestiaux, au prix courant du marché. Elle est ensuite nourrie et saillie gratuitement et le Ministère paie la moitié des frais de transport jusqu'à la station de chemin de fer la plus proche de l'acheteur.

Expédition de cochets approuvés

Sous le système fédéral de distribution de cochets, les dispositions nécessaires ont eté prises pour expédier des oiseaux mâles qui ont passé l'inspection à certains points de l'Ontario, afin de satisfaire la demande pour la saison de deproduction qui vient. On expédie actuellement sur l'Ontario un lot de 200 cochets venant de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et il s'expédie également sur l'Ontario un autre lot d'environ 500 oiseaux, venant des Provinces de l'Ouest. La plupart de ces cochets appartiennent aux race Rock Barré et Wyandotte.

LES LIVRES

"Nos Immortels"

par Germain BEAULIEU

Sous ce titre, M. Beaulieu vient de publier aux *Editions Albert Lévesque* le volume de critique littéraire le plus original et le plus judicieux de notre littérature. Outre qu'il remet en lumière certains auteurs dont on ne parle presque plus et d'autres qui n'ont pas connu un succès égal à leur talent, ce livre place officiellement au premier rang des écrivains canadiens un nom déjà avantageusement connu. M. Beaulieu a beaucoup écrit, mais n'avait guère songé à livrer ses travaux à la publication. Un livre de lui était destiné à créer une sensation. Tel sera le sort de "Nos Immortels".

Les écrivains étudiés dans cet ouvrage sont tous des figures connues de l'Ecole Littéraire de Montréal, Jean Charbonneau, W. A. Baker, Germain Beaulieu lui-même, dont l'étude n'est pas la moins intéressante du recueil, Albert Boisjoly, Gustave Comte, Gonzalve Desaulniers, Louis-Joseph Doucet, Albert Dreux, Geo.-A. Dumont, Albert Ferland, Albert Laberge, J. A. Lapointe, Lionel Léveillé, Ubald Paquin. Les francs amis du rire trouveront un vrai régal à lire ces pages qui fourmillent de traits d'esprit que ne dédaigneraient pas de signer les meilleurs écrivains français. On y trouve une verve, un entrain auquel nos critiques nous ont peu habitués. M. Beaulieu cache ses aperçus judicieux sous le voile d'une ironie du meilleur ton, plus effective que les savantes dissertations ou les citations minutueusement choisies. Malgré ses nombreuses parodies, et peut-être à cause d'elles, le jugement de M. Beaulieu sur les écrivains qu'il étudie sera définitif. Il est de ceux qui classent un écrivain.

"Nos Immortels" est enrichi de quatorze caricatures de l'artiste populaire A. Bourgois. C'est un cadeau tout désigné à offrir à un ami. Il est en vente au prix de $1.00 l'exemplaire aux Editions Albert Lévesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

"Dillettante"

par Claude ROBILLARD

Ce troisième volume de la série des "Romans de la jeune génération" et deuxième laurat du "Prix Lévesque 1930" est une pointure fidèle des mocurs de la jeune société montréalaise. M. Robillard fait preuve de qualités d'observation et de style sobre qui annoncent un romancier de race. Il a campé dans son intrigue des personnages vivants et bien réels. Jérôme, type du jeune homme timide et d'une grande bonté de coeur, aime Andrée, dont les courtisans ne se comptent plus. Andrée est adulée, mais les bals et les fêtes de toutes sortes la laissent indifférente, du jour où elle s'aperçoit qu'elle est sincèrement aimée et qu'elle aime elle-même. Mais un autre homme entre dans sa vie: Renaud Beaudry, romancier réputé, sans scrupule, qui conçoit la fantaisie de se faire aimer d'Andrée, dans l'unique dessein de montrer à Jérôme qu'aucun amour, même sincère, ne saurait durer. Renaud n'épousera pas Andrée, non plus que Jérôme, d'ailleurs. Le dénouement tragique donne plus d'intensité encore aux traits d'observation, à la précision des détails et à la vie intense qui circule à travers tout le volume.

"Dilettante" est un exemple frappant de la tournure toute moderne que prend le roman canadien. Plus de naturel et de mouvement dans les dialogues, personnages plus humains, tableaux évocateurs et pittoresques, ces qualités se manifestent dans "Dilettante", un des romans les plus vivants, de la série de la jeune génération, inaugurée par l'éditeur Albert Lévesque et qui restera l'une de ses initiatives les plus opportunes et les plus méritoires pour le progrès des lettres canadiennes.

"Dilettante", volume de 100 pages, orné de cinq gravures sur bois par le jeune artiste Jean-Paul Auret, est en vente au prix de $0.75 l'exemplaire, à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Grain canadien en France

D'après les statistiques du Dominion, le Canada occupe le premier rang parmi les pays exportateurs de grains en France pour l'année 1931. Il a exporté cette année 6,593,183 quintaux alors que l'Argentine, sa plus proche concurrente, n'a exporté que $5,163,019 quintaux. En argent, les exportations canadiennes de grains en France représentent pour 1931 la somme de $20,860,000 contre $6,760,000 pour 1930, soit plus de trois fois plus. Les autres exportateurs par ordre d'importance sont: les Etats-Unis, la Tunisie, la Roumanie, l'Algérie, le Maroc et même la Russie.

Au téléphone.

—Je vais vous épeler mon nom: F comme Philippe, A comme Henri, G comme Jacques, U comme Hugues, E comme André, J comme Georges et O comme Auguste.

Marché aux grains de Prince-Albert

No 1, 38 1-2c; No 2, 35c; No 3, 30c; No 4, 26c.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé: No 1 dur 59; No 1 Nor, 59; No 2 Nor 55; No 3 Nor 50; No 4, 46 61-2; No 5, 43 1-2; No 6, 40 1-2; Fourrage 39; voie, 58 1-2; No 1 Durum 78; Screenings la ton 50 cents

Avoine: No 2 C.W., 27 3-4; No 3 C.W., 24 3-4; Ex. 1 fourrage 24 3-4; No 1. fourrage 22 3-4; No 2 fourrage 20 3-4; Rejetée 16 3-4; voie 27 3-4.

Orge: No 3 C.W. 36 1-2; No 4 C.W. 34; No 5 C.W. 32 1-2; No 6 C.W. 31; voie 36 1-2.

Lin: No 1 C.W. 96; No 2 C.W. 92; No 3 C.W. 73; Rejeté 73; voie 96.

Seigle: No 2 C.W. 42 3-8.

Marché du bétail à Winnipeg

Arrivées: 870 bêtes à cornes: 260 veaux; 2,000 porcs; 80 moutons et agneaux.

Bouvillons choisis 5.50; Genisses à boucherie 5.00; Vaches 3,50 "Stockers et feeders" 3.50; Veaux selects 8.00.

Pres-bacons selects 4.00; "Feeders" 3.50; Truies 3.00.

Agneaux choisis 5.50.

Marché du bétail à Prince-Albert

Bouvillons jusqu'à 1050 livres, bone et choisis 3.50; 4.00. Medium 2.50, 3.25; communs 1.50, 2.25.

Bouvillons, audessus de 1020 lbs. bons et choisis: 3.50, 4.00; Medium, 2.50, 3.25; commun 1.50, 2.25.

Génisses: bonnes et choisies 3.50, 4.00; mediums 2.50, 3.25; Communes 1.50, 2.25.

Veaux: bons et choisis 4.00, 4.25; mediums 3.75, 4.00.

Vaches: bonnes 2.50, 2.60; medium 2.00, 2.25; communes 1.50, 1.75.

Taureaux: bons 1.50, 1.75; communs 1.00, 1.25.

Bouvillons "stockers and feeders' bons 2.75, 3.25; communs 2.00, 2.50

Jeunes veaux: bons et choisis 4. 4.50; communs et mediums 3.00, 3.75; grassers 1.50, 2.75.

Porcs, bacon 3.50; boucherie pesants 3.00; extra pesants 2.75, léger et "feeders" 2.25, 2.50; Truies No 1 2.50; truies No 2 2.25; mâle 1.50.

Agneaux: extra pesants 4.8$, 4.25 pesants 3.75, 4.00; communs 3.50, 3.75; Bélier 2.50.

Moutons, Extra pesants 2.25, 2.50 pesants 2.25, 2.50; communs 1.50, 2.00.

Les Centres Franco-Canadiens

FERLAND, Sask.

—Le 18 décembre, eut lieu dans les écoles Survivance, du village et Ferland, un concours de catéchisme, organisé par M. le Curé, pour les élèves des grades supérieurs. Les concourants étaient au nombre de vingt-cinq. M. le Curé fit lui-même les questions et corrigea les épreuves. Nous avons été particulièrement heureux d'apprendre que nos enfants ont très bien réussi; ce qui prouve que l'enseignement de notre religion n'est pas négligé dans nos écoles. La moyenne générale des points obtenus fut de 17.9 sur 20. Estelle Dion, de l'école Ferland, a obtenu le premier prix. Le deuxième a été mérité par: Réjeanne Couture, Béatrice Couture, et Gérard Couture, de l'école du village, Rosario, Léonard et Alfreda Morin, de l'école Survivance. L'école du village a obtenu la plus haute moyenne, 18.9 sur 20, remportant ainsi la palme. Nos félicitations sont acquises aux heureux gagnants et à tous les élèves qui ont témoigné une telle application.

—Le 19 décembre, eut lieu dans l'après-midi, une assemblée des contribuables de l'école du village, dans le but de décider si cette école devrait rester ouverte aux classes durant l'hiver. La majorité s'est prononcée en faveur de la continuation des classes.

—Le 22 décembre, avait lieu à l'école du village une séance de fin d'année, donnée par les élèves des écoles Survivance et du village. Cette soirée était sous la présidence de M. le Curé et de MM. les commissaires d'écoles. De jolies petites pièces furent exécutées par les enfants, et tout le programme fut des plus goûté. Nous avons remarqué, entre autres sujets représentés: une déclamation donnée par Olivier Couture. "La vérité rend grand", une pièce comique, "Le testament de la vieille fille", par Joseph Couture et Dora Barsalou, une autre comédie: "M. Figaro", exécuté par Rosario et Léonard Morin, Thérèse Brisebois, et autres. Nos remerciements et félicitations aux élèves ainsi qu'a leurs dévouées institutrices.

—La fête de Noël a été célébrée magnifiquement dans notre paroisse. A la messe de minuit, l'église était plus que remplie. Notre choeur de chant, au dire de tous, s'est surpassé. Les principaux solistes furent: Philippe Bouffard, Médelger et Antonio Chabot, Antonio Fournier, Marie Jeanne Fournier, Berthe, Rose et Yvonne Couture. A la messe de l'aurore, on chanta les cantiques de Noël harmonisés par Ernest Gagnon. L'illumination du sanctuaire était magnifique. Puissions-nous avoir souvent le bonheur de goûter de si belles fêtes. "Un seul moment Seigneur qu'on passe dans ton temple".

"Vaut mieux qu'un siècle aux palais des mortels."

—Le 18 décembre, Joseph Herback présentait au baptême une fille, baptisée sous les noms de Marie Madelaine. Le parrain était Georges Herback et la marraine, Marguerite Sylbernager.

BELLEVUE, Sask.

—Depuis le commencement de l'hiver, M. le curé Baillargeon a fait réinstaller et réparer les fournaises de l'église. Les paroissiens ont fait le travail gratuitement. Ont en plus construit de belles armoires pour la sacristie. M. le curé remercie chaleureusement les gens de Bellevue. Ils ne se font jamais prier lorsqu'il s'agit d'aider leur église.

—La soirée du 20 décembre, organisée par M. Adrien Gaudet et Mlle Agnès Gaudet remporta un franc succès. La salle était remplie.

Nous avons eu une belle messe de minuit. Le chant, préparé avec soin par Don Léo Grenier, était très touchant. M. Adrien Gaudet dirigeait l'orchestre. Mme Edmond Gareau touchait l'orgue.

Minuit Chrétien, solo par M. Laurent Leblanc. Les solos suivants furent chantés par MM. Procul Théoret, Jos Donahue, Adélard Langlois, M. et Mme Hervé Grenier. MM. Adrien Gaudet, Joseph Gaudet, Joseph Rock, Thomas Gauthier et D. Léo Grenier.

Nos félicitations au maitre de chant M. D. Léo Grenier, d'avoir préparé un si bon choeur de chant à l'occasion de Noël.

—La série des parties de cartes se poursuit avec entrain, depuis novembre dernier.

N'oubliez pas les six prix pour les vainqueurs. En outre il y aura un prix tiré par ceux qui auront assisté au moins à huit parties.

—Les écoles ont fermé leurs portes pour les vacances. Nos institatrices et instituteurs sont allés passer les fêtes chez leurs parents. M. J. B. Goulet est parti pour Albertville. Mlle Denise LeGrand pour Paradise Hill et Mlle Lucienne Faubert pour Montmartre. Cette dernière donna une belle soirée avant de partir. Les élèves ont su faire honneur à leur école. Le Père Noël distribua de très beaux cadeaux.

NAISSANCES.

—Marie, Gertrude, Délima, née le 25 novembre, fille de Camille Gareau et de Eugénie Rock. Parrain et marraine, M. Médéric et Mlle Marie Gareau.

—Joseph, Nerbert, né le 1er décembre, 1931, de Procule Théoret et Antoinette Leduc. Parrain et marraine, M. et Mme Oliva Théoret, par procuration. M. et Mme Lucien Gaudet tenaient l'enfant.

—Mizaël, Bernice, né le 10 décembre, fils de Armand Gaudet, et de Berthe Théoret. Parrain et marraine M. Aurélien et Mlle Bibiane Gaudet.

BUTTE DU PARADIS, Sask.

BAPTEME.

Le 20 décembre a été baptisée Marie Marguerite Denise enfant de Emile Brassard et Gilberte Bertrand. Parrain et marraine: M. et Mme A. Brassard, grand parents de l'enfant.

DECES.

Décédées dans le courant du mois de novembre: Mme Justine Pagé, épouse de Elzéar Laboucane, et Délia Gervais, enfant de George Gervais et Rosalie Laboucane.

MARIAGE

Le 29 décembre eut lieu le mariage de M. Henri Régnier à Mlle Noémia Nadon, fille de Jos Nadon et Marie Louise Lemieux. Nos meilleurs souhaits de bonheur aux futurs époux.

—La partie de cartes organisée par la Société des Dames de l'Autel a remporté un franc succès. Mlle Agnès Régnier et M. Baril remportèrent les 1er prix; Mme A. Lemieux et M. E. Desautels, les 2ème et Mme Gaboury et M. Eldège Nault les prix de consolation.

CONCERTS.

Le 18 décembre avait lieu à la salle paroissiale le concert annuel donné par les élèves de l'école St-Albert. Il y eut des jolies pièces, saynètes et du chant en anglais et en français. Ensuite le Père Noël distribua des cadeaux aux heureux enfants, il y eu un goûter servi par les dames de la paroisse et chacun se retira enchanté.

—Le 23 ce fut au tour de l'école Vimy Ridge. Il y eut aussi des pièces et chansons dans les deux langues, un joli "Drill" et des morceaux de piano et de violon. Le goûter fut fut servi par les dames et les demoiselles du district.

Tous se sont bien acquités de leurs rôles et nous offrons nos sincères félicitations aux élèves ainsi qu'aux maitres MM. Maurice Rompré et J. Gagnon.

MESSE DE MINUIT.

La chorale de la paroisse St-Pierre a rendu avec succès la messe de F. Mowatt. On chanta aussi les vieux "Noëls". De nombreuses communions furent distribuées pendant la messe.

EN VACANCES

Mlles Yvonne et Madeleine Roch, Marie Aimée Bonnet, Denise Le Grand, Clothilde Roussel et Yvette Bonnet. MM. Henri et Lucien Bonnet passent les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans leur famille.

—Mlle Marie Le Grand est allée rendre visite à des parents à St-Brieux.

x x x

En soirée.

—Quel crampon que cet Arthur!

—Pourtant, ma chère, ce n'est pas le premier venu.

—Non, mais c'est toujours le dernier parti...

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA ROSE DE PROVINS

par Ch. DODEMAN

Suite

—Je le savais! dit-elle avec un soupir. Eh bien! mon enfant, l'heure est venue de réparer ton crime.

—Mon crime?

Le jeune homme s'était redressé sous l'accusation.

—Je me trompe, reprit la mendiante d'une voix sourde et pleine de sanglots, tes crimes!... Toi, criminel? Toi, mon Guillaume, que j'ai connu si pur, si bon! Toi, criminel? Ah! j'ai pleuré! j'ai prié le bon Dieu! J'ai usé mes genoux sur les marches des églises, n'osant plus entrer. Et j'ai tant pleuré, vois-tu, que je n'ai plus de larmes... Mon petit est un assassin...

—Taisez-vous, mère! Au nom du ciel, taisez-vous! Je n'en suis pas un! Ce n'est pas vrai!

—N'as-tu pas profité du crime? Cette mère qui est devenue folle des supplices que vous avez infligés à son enfant...

Il le fallait. Elle avait un secret, les noms de certains traîtres, et il était urgent de les lui arracher.

—Est-ce bien toi qui parles ainsi?

—Ce sont des choses qu'une femme ne peut comprendre. Ce sont des affaires d'Etat.

—On te l'a fait croire, soit! Mais l'enfant? Quel mal avait-elle commis? Pour un peu d'or que vous n'avez pas eu, tu t'es damné. Pour achever ton oeuvre, tu t'es emparé d'un château. Tu l'as volé à une folle...

—Eh quoi! êtes-vous venue après cinq ans pour me faire ces reproches? Oui, j'ai profité d'une émeute; oui, j'ai profité d'un crime: c'est la loi de la vie et la loi du plus fort!

—Là, ce n'est pas Guillaume qui parle, c'est ton damné médecin.

—Ne dites pas du mal d'Akmil! Il est le père de ma femme, et ses conseils m'ont toujours été précieux Lui seul ne m'a jamais abandonné.

—Vraiment?... Mon enfant, je te l'ai dit, je suis venue pour te sauver. Vois-tu, dans la pensée que tu pourrais mourir sans t'être repenti, je tremble d'épouvante.. J'ai deviné les manoeuvres du serpent. On te propose, n'est-ce pas, une alliance avec les Anglais?

—Oui. Pourquoi pas?

—On te fait des promesses superbes... On t'endort... Sais-tu quelle est la garnison qui vient te demander asile? C'est une armée anglaise, commandée par le roi d'Angleterre lui-même...

—C'est impossible! Tu m...

—Guillaume!

—C'est vrai! Pardonnez-moi, je suis fou!... Mais ce que vous m'apprenez est tellement incroyable! Qui vous l'a dit?

—Jehan de Brie.

—Ah! ce berger, il m'a porté malheur! Il a dû me jeter un sort le jour où je l'ai rencontré.

—Ce qui t'a porté malheur, s'écria la vieille femme en saisissant la main de son fils et en lui arrachant l'anneau qu'il portait, c'est ça! C'est l'anneau du mort!

Et elle foulait l'anneau de chevalier Kadosh aux pieds, comme s'il avait été une bête immonde.

—Jehan de Brie est un honnête homme et un homme aimé de Dieu. C'est lui qui a enlevé le trésor des souterrains de Villegagnon et l'a remis au dauphin à qui il appartenait légitimement. L'argent français. C'est Jehan de Brie qui m'a sauvée; c'est lui qui, pour la seconde fois, a sauvé ta soeur...

—Odile! murmura Guillaume tandis qu'une émotion violente passait sur sa face. Elle a donc été en danger de mort?

—Oh! va, les ordres étaient donnés, en ce qui me concerne. Les émeutiers... tes gardes, mon enfant avaient une deuxième victime destinée à leurs coups. La première était déjà vouée à une mort affreuse. Oui, nous l'avons découverte, par un miracle inouï et grâce au chien du berger, dans les souterrains qui vont à Montaiguillon. Elle avait été murée dans une sorte de réduit, situé sous la Voulzie. S'il avait plu un peu, elle était noyée. Peut-être son assassin la croyait-il déjà morte. Il l'avait piquée au cou au moyen d'une aiguille empoisonnée. La science de Jehan de Brie l'a sauvée, avec l'aide de Dieu.

—Qui a voulu la tuer? interrogea le jeune homme en passant la main sur son front et en serrant les poings. Qui?

—Je ne te le dirai pas encore, mon fils. Peut-être l'as-tu deviné? Je le nommerai quand il sera temps

—Lui? murmura Guillaume ... Lui? Oh! c'est impossible! Et ... Odile... ma soeur... où est-elle?

Alors, on vit la mendiante se redresser.

—Où elle est, Guillaume? Elle est où tu devrais être... Elle a pris ta place sous les ordres de Fr Simon.

CHAPITRE IV

L'ORGUEIL DOMPTE

Et c'était vrai.

La femme n'a pas toujours observé la réserve et la résignation, apanage du sexe prétendu faible. Elle a parfois révélé les trésors d'énergie et d'abnégation que Dieu a délivrés à toute créature bien née; la femme sait être grande quand il le faut, et son patriotisme vaut bien celui de l'homme.

Odile, arrachée à la mort par la science du berger, avait eu avec dame Emery un court et vigoureux dialogue.

—Ainsi, ma mère, avait-elle dit en saisissant les mains de la vieille femme, ainsi, je ne suis pas votre fille? Je suis la fille de misérables...

—L'infâme! Il t'a donc révélé?...

—Oui, tout! Et j'ai réfléchi. J'ai compris mon devoir. Il faut racheter la faute de mes parents. Je ne me ferai pas religieuse; je ne m'en sens pas digne. Je vais partir rejoindre Fr Simon, et je prendrai, à ses côtés, la place de Guillaume.

—Va, mon enfant! Si je pouvais, je te suivrais; mais il faut que j'expie, afin de sauver son âme. Je vais aller en Palestine.

Cela avait été décidé avec une égale simplicité de part et d'autre, et, tandis que dame Emery prenait le bourdon du pèlerin, une poignée de volontaires, demeurés fidèles à la cause du dauphin fugitif, l'armée du Bénédictin, alors sous les murs de Meaux, avait compté un soldat de plus.

En apprenant la noble action de sa soeur, une émotion violente avait saisi Guillaume. La rougeur de la honte avait coloré son front.

—Elle? Odile? Si faible, elle ne pourra jamais supporter les fatigues de la guerre!

—Elle y est depuis cinq ans: elle t'attend. Iras-tu? Ou, plutôt, diras-tu à Fr Simon de venir à tes côtés défendre ta ville natale?

—Eh bien, oui!... Ecoute, mère! Tu as bien fait de venir, de parler ainsi. Il me semble qu'un voile se déchire devant mes yeux. Il me semble que mon coeur se dégage. Tu m'as montré mon devoir. Oui, il faut défendre Provins. Il le faut! Ceux qui me conseillent le contraire sont des fourbes et des menteurs. Ah! ces cinq ans!... ces cinq ans de cauchemar!... ces cinq années de crime!... pourrai-je jamais les racheter?

—Tu les rachèteras, mon fils, mon Guillaume! s'écria la vieille Briarde en se redressant, une flamme de triomphe dans les yeux. Je savais que ton coeur était demeuré honnête. Cet anneau maudit t'avait envoûté; maintenant, tu es libre! Tu es redevenu l'enfant que j'aimais... Guillaume, viens m'embrasser.

Et dame Emery, retrouvant une larme, d'émotion attendrie cette fois, tendit les bras vers l'enfant prodigue saisi de repentir; mais il recula d'un pas.

—Non, mère, dit-il, quand j'en serai digne. Et je le serai bientôt... Les Anglais viennent, dis-tu?

—Dans trois jours, ils seront ici.

—As-tu un messager sûr?

—Jehan de Brie.

—Bien! Dis-lui... dis-lui qu'il aille trouver Fr Simon. Qu'il lui dise... que je l'attends... que je suis prêt... à... me mettre... me mettre sous ces ordres...

Les mots avaient de la peine à se livrer passage dans la gorge contractée du gouverneur de Provins. L'orgueil, la vanité ne cédaient pas facilement la place à l'humilité. Néanmoins, les trois derniers mots éclatèrent comme un coup de tonnerre. Dame Emery tomba à genoux:

—Merci, mon Dieu! dit-elle. Il est sauvé!

—Pour moi, ajouta l'époux de la Juive, je vais donner des ordres, afin de préparer sa venue.

Il s'élança vers la porte; mais une main puissante le happa au passage, tandis qu'une voix vibrante de colère contenue grondait:

—Où vas-tu?... Reste!

Guillaume oscilla un moment sur ses jambes, comme ballotté entre deux volontés contraires.

—Je te l'ordonne! acheva l'Oriental.

Et Guillaume resta.

CHAPITRE V

LE CORDON ROUGE

—Maudite femme! ajouta le médecin en se tournant vers la mendiante, qui s'était relevée et le défiait du regard. De quoi viens-tu te mêler?

—Guillaume est mon fils, et je le sauve! répondit la vieille Briarde avec fermeté. Je viens l'arracher à tes griffes, vilain démon!

—Ce n'est pas fait encore! Le Pinacle renferme assez de cachots pour étouffer ta voix, pauvre femme! reprit Akmil avec dédain. Et d'ailleurs, ton fils est un autre homme, débarrassé de toutes les sottises dont tu as empêché son enfance, entravé son audace. Guillaume est un homme libre.

—Guillaume est un croyant que tes paroles ont pu griser, que tes mensonges ont pu aveugler... J'ai reconquis son âme, il est à moi!

—Ce n'est pas fait encore!

—C'est fait! Demande-le-lui.

Guillaume regardait tour à tour sa mère et son beau-père. La vaillance simple et haute de la première le jetait dans une admiration secrète et profonde. Il ne voulut pas être inférieur à la femme, à sa mère. Il répliqua.

—C'est fait!... A partir de ce moment, je ne vous appartiens plus. Vous avez joué avec mon orgueil; vous m'avez entraîné à l'abîme...

—Quelle idée! interrompit Akmil en haussant les épaules. Un radotage de femme a raison de toi! T'ai-je trompé lorsque je t'ai promis le commandement de la milice, lorsque je t'ai promis le château de Villegagnon?... Je t'ai donné plus encore, puisque je t'ai donné Provins. Ne t'ai-je pas toujours laissé la première place?

—La première place? fit Guillaume avec une amertume un peu trop visible peut-être. Je n'étais rien, et vous étiez tout...

—Vraiment? Lorsqu'il a été question de supprimer cette multitude de couvents et d'églises encombrant la ville, ne t'y es-tu pas opposé et ne me suis-je pas incliné devant ta volonté?

—Oui, j'ai appris ta conduite à cette occasion, mon fils, intervint dame Emery avec émotion. Et j'ai compris que le salut était possible pour toi. Vois néanmoins où l'on t'entraînait, et n'ai-je pas raison de te tendre la main?

—Paix, la vieille! s'écria le médecin dont la face se crispa en mufle de fauve. Paix! L'abime, ce sont les croyances ineptes de votre Eglise; l'abime, c'est l'ignorance où vous plongez le peuple; l'abîme, c'est la veulerie où vous l'enlisez par crainte de l'enfer!

—Les croyances ineptes? Viens parmi nous, les Frères de Saint-François, Akmil, et tu verras notre fraternité, soutenus que nous sommes par un idéal magnifique. L'ignorance? Va dans les cloîtres, Akmil; ce sont pour la plupart des gens du peuple, et tu verras leur savoir. La veulerie? Ne nous vois-tu pas chaque jour à l'oeuvre? L'Anglais a mis cent ans à nous conquérir, et, malgré la trahison d'une reine, d'une femme malade sans doute, ils ne nous ont pas encore, et ils ne nous auront jamais! Les Français ont autrefois résisté aux supplices les plus effroyables du cirque et de la chambre de torture; ils résistent aujourd'hui à la faim, au froid, aux loups des champs, moins cruels que ceux des villes. Tu les connais, Akmil? Eh bien! dis-leur de se tenir sur leurs gardes. Ne t'avise pas d'ouvrir la porte à l'Anglais; nous saurons t'en empêcher et te punir!

—Peut-être! fit Akmil avec un sourire menaçant.

—Nous ne voulons pas des Anglais à Provins, poursuivit dame Emery, et, à notre tour, nous t'ordonnons de rompre toutes négociations à ce sujet.

—Nous t'ordonnons? Depuis quand une femme fait-elle la loi ici!

—Depuis que des traîtres, abusant de l'hospitalité qu'ils ont trouvée parmi nous, veulent nous chasser pour donner notre place à l'étranger.

—Eh quoi! n'avez-vous pas assez de cet Etat? Votre roi de Bourges se soucie fort peu de vous. Il vous a abandonnés à votre sort et passe dans le plaisir le temps qu'il devrait employer à vous sauver.

—Dieu le réveillera, lorsque l'heure sera venue. Notre devoir est de lui préparer les voies.

—Bah! d'ici là!... Allons, la vieille, tais-toi! Assez de radotages de commères. L'Anglais à Provins, c'est le salut pour tous. D'ailleurs, ils seront bien forcés de nous obéir. Ils ne nous commanderont, en somme, que si nous le voulons. Enfin, Guillaume, sois un homme, sois un politique! Tu sais l'être. Ne te laisse pas séduire, voilà tout. Attends d'avoir des gages avant de conclure.

Akmil savait prendre son gendre par ses côtés faibles. La conversion était de trop fraiche date encore pour que le vieil homme fût tout à fait vaincu. L'armurier considéra sa mère d'un air indécis.

—Ne l'écoute pas, Guillaume, répondit froidement dame Emery. Il a la langue dorée, mais son âme est noire. Tu voulais connaître l'assassin de ta soeur? Eh bien! il est devant tes yeux. C'est lui!

—Lui? s'écria le jeune homme avec horreur.

Il croyait voir Akmil pour la première fois. Tout ce qu'il y avait de fausseté dans ces yeux trop doux, dans ce front fuyant, dans toute cette personne cauteleuse, lui apparaissait avec une vivacité extrême.

—Misérable! gronda-t-il.

—Cette femme est folle! répliqua le médecin. Quand, comment aurais-je tué Odile?

—Nous avons découvert son corps dans les souterrains de l'hôpital, répondit vivement dame Emery. Nul n'a pu l'y transporter que toi, misérable!

—Soit! Après?

—Tu avoues! s'exclama Guillaume à son tour. Et dire que j'ai pu t'écouter... C'est fini! Je te renie!

Pour toute réponse, le médecin appela un garde et lui ordonna d'aller chercher sa fille et son petit-fils.

—Tu m'obéiras, j'en suis sûr! ajouta-t-il.

Deux minutes plus tard, la Juive entrait dans la salle, son fils dans ses bras.

—L'Anglais ou ton fils? Choisis! fit Akmil.

Et son doigt tendu désignait le cou de l'enfant; sur la peau blanche comme le lait se détachait un mince filet rouge, une sorte de collier sanglait.

La veuve et son fils poussèrent un même cri et se regardèrent avec épouvante.

(A suivre.)

Prince-Albert

RECEPTION A L'EVECHE

Dans le grand salon de l'évêché, S. E. Mgr J.-H. Prud'homme a reçu, de 3 heures à 6, le premier janvier, de nombreux visiteurs qui sont venus lui présenter leurs hommages à l'occasion du Nouvel An. Avec l'urbanité et l'accortise qui le distinguent et dont nous jouissons tous, Monseigneur a su avoir pour chacun un mot agréable. Nous en sommes tous revenus charmes. La réception ne se limitait pas aux catholiques. De nombreuses personnes d'autres croyances ont voulu profiter de l'occas'on pour se faire les interprètes du grand public prince-albertain et d re à Son Excellence combien notre ville s'estime heureuse et honorée de le compter, lui, personnellement, parmi ses citoyens, et que le siège épiscopal soit établi ici.

Une inadvertance est cause que la liste des visiteurs se soit égarée. Mais on a remarqué tout le clergé séculier et régulier de la ville; le Révérend chanoine J. I. Strong, de l'Eglise anglicane et aumônier protestant du péniteneier; l'honorable juge Turgeon, de passage à Prince-Albert; Son Honneur monsieur le maire H. M. Sibbald, accompagné du conseil municipal; M. T. C. Davis, Conseiller du Roi et député provincial; l'honorable juge A. E. Deak; messieurs les magistrats P. W. Pennefather et J. E. Lassier; une trentaine de membres du Kiwanis (nous ne mentionnons aucun nom, craignant d'en omettre); M. A. Rousseau, gérant de la banque canadienne nationale; M. J. N. Jutras, gérant de la Bonne Presse; M. J. A. Béliveau, agent de publicité pour le *Patriote de l'Ouest*. Et de nombreuses autres personnes dont le défilé a duré toute l'après-midi. Les visiteurs étaient présentés par messieurs les abbés Lirette et Provost.

CHEZ LES PERES DOMINICAINS

Le R. Père Duprat, prieur des Pères Dominicains de Prince-Albert, est allé à Saskatoon pour les fêtes de Noël, où il a prêté le concours de son ministère à Mgr H. Desmarais, p.a., v.g., à la messe de minuit et à celles du jour. Il était accompagné du Frère Ange.

Le R. Père Roy a rendu le même service à M. le curé de Debden; tandis que le R. Père Daigle portait la bonne nouvelle noël'ste aux catholiques de Shellbrook. Le Frère Pierre servit sous-diacre à la messe pontificale, dans la cathédrale.

Les RR. PP. Dominicains, qui excellent dans l'art de l'éloquence, rendent de précieux services en Saskatchewan par la prédication de retraites aux paro'sses et aux communautés religieuses.

--Le T. R. P. Langlais, provincial des R. P. Dominicains en Canada jusqu'en été 1931, a été nommé, le 15 novembre dernier, supérieur du Collège Apostolique des Pénitenciers de Sainte-Marie-Majeure, à Rome. Position que le Saint Siège ne confie jamais qu'à un théologien de haute distinction.

--Le T. R. P. Ledue a été nommé supérieur du Couvent de Saint-Sixte, également à Rome, dans lequel établissement habite le groupe des Pères Dominicains étudiants. Il y continue également ses cours de Droit canonique.

SALAIRES D'INSTITUTEURS REDUITS DE 10 POUR CENT

Les 2,000 et quelques élèves des diverses écoles de Prince-Albert ont repris leurs études après les vacances de Noël et du Premier de l'An.

Le bureau des gouverneurs du Collegiate annoncèrent, le mois dernier, qu'à partir du 1er janvier les salaires des instituteurs seraient réduits de 10 pour cent. En engageant *le personnel pour 1931-1932, et a*vec son consentement, le bureau réduisit les salaires de 5 pour cent. Comme le département d'éducation a donné à entendre en décembre dernier qu'il y aurait une réduction de subside gouvernemental aux écoles, la nouvelle baisse de salaire a été autorisée et les instituteurs y ont consenti.

JOUR DE L'AN A LA CATHEDRALE

S. E. Mgr Prud'homme chanta la grand'messe. Les RR. PP. Vallières et Valois remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office. M. l'abbé Lirette, procureur de l'évêché, et le R. P. Tavernier, servaient *diacre et sous-diacre d'honneur*. M. l'abbé Provost était maître de cérémonies, le R. P. Jan, curé, prêtre-*assistant et à l'évangile il offrait a* Son Excellence les voeux des paroissiens. La chorale exécuta la messe de Gounod, sous l'hab'le direction de Mme G. Carrier aidée par la maitresse organiste Mlle Simonne Legault. Il y eut le matin un *grand nombre de communions.*

—De passage à l'évêché et chez les Oblats: M. l'abbé J. O'Leary, curé de St-Paul, Saskatoon, et l'abbé R. Grégoire, son vicaire; M. l'abbé L. Olivier, Ste-Marie et J. Daoust, chapelain à l'hôp'tal St-Paul, Saskatoon; R. P. J. Bourbonnais, o.m.i. Beauval; les RR. FF. J. Cordeau et T. R. Ménard, mission de Cross Lake; le Frère A. Durochers en route pour Montréal et six postulants de Beauval en route pour le noviciat St-Laurent, Manitoba.

MARIAGE

Le quatre de ce mois le père curé reçut le consentement de mariage de Emmanuel Charlebois, de Marcelin, et de Caroline Boucher, de St-Lou's de Fréderic Jean Boucher, de St-Louis et de Hazel Clara Dellor, de Prince-Albert.

MESSE AU PENITENCIER

M. l'abbé J. Daoust chanta la grand'messe, S. E. Mgr Prud'homme assista au trône, accompagné des R. Père Simard, chapelain du pénitencier. A l'évangile S. Excellence donna le sermon. La chorale de la paroisse du Sacré-Coeur exécuta le chant sous l'habile direction de Mme G. Carrier, Mlle Simonne Legault toucha l'orgue. M. Legault m't des autos à la disposition de tous.

BAPTEMES

--Le 3 janvier 1932, baptême de Robert Franc Neis, né le 6 novembre 1931, fils de G. Neis et de Sara Turcotte, de Ema Lake. Parrain, Pierre Leblanc; marraine Florence Leblanc. Prêtre Adolphe Vallières, o.m.i.

—Le 3 janvier 1932, baptême de *Edward Thomson Martin*, né le 13 décembre, 1931, f.ls de Edwin et de Lilian Burkask: Parrain, John Burkoski; marraine Marie Burkoski. Prêtre, A. Jan, curé.

--Le 3 janvier 1932 baptême de Joseph Thomas Zaeck, né le 26 décembre 1931, fils de Andrew et de Mary Spani. Parrain, Joseph Spani, oncle de l'enfant. Prêtre Adolphe Vallières, o.m.i.

NOTES SPORTIVES

Le club de quilles des jeunes de la paroisse reprendra ses joutes vendredi prochain, le 8 janvier. Les *équipes se mesureront comme suit:*

Pintos vs Nationals 3-4
Electrons vs Excelsiors 5-6
Shamrocks vs Dollards 7-8

Gardner, René Chênevert, Royal E. C. Werry, J.-Ed. Houle, Ligouri Hébert, Isidore Popl'ger, Maurice Versailles, A. K. Ungesser, P.-Léon Garneau, Vincent Dupuis.

De Hull: Alph. Fournier et M. Thibault, de New-Carlisle.

x

L'automobile fait 34,000 morts

Chicago. -- Les automobiles ont tué 34,000 personnes au cours de *1931* aux Etats-Unis, soit un peu moins que le total des soldats américa'ns tués au cours de la Grande Guerre.

Le cinéma dans la pédagogie

Toronto. — Une organ'sation nationale qui a pour but l'expansion de l'enseignement visuel au Canada, vient de s'incorporer. la raison sociale est "The Dominion Educational Film Association". Les quartiers généraux sont établis à Toronto, mais des succursales seront ouvertes dans chacune des provinces de la confédération.

Cette organisation n'est pas commerciale. Son seul but est d'établir un système plus complet réglementant l'usage des dispositifs qui, par la vue, aident à l'enseignement. Les membres actifs et les personnes formant le comité de direction seront strictement des pédagogues, des agents des services sociaux, etc.

Le but principal de cette nouvelle asociation sera de servir d'intermédiaire entre les diverses personnes et institutions qui emploient des films pour illustrer leurs conférences ou cours. Les quartiers généraux *ainsi que les succursales* provinciales mettront également à la disposition des membres des films britanniques et *étrangers accompagnés de renseignements pré*cis et récents, pouvant servir à l'enseignement sous quelque forme que ce soit.

POUR LA CINEMATOGRAPHIE

L'association appuiera tous les *mouvements en faveur de l'ensei*gnement visuel qui, à l'heure actuelle, se répand de plus en plus dans toutes les provinces de la confédération. La première institut'on d'enseignement supérieur à donner l'exemple fut, *rappelle-t-on*, l'université d'Alberta où depuis assez longtemps l'on fait des recherches sur l'enseignement visuel.

Le conseil national de l'enseignement ainsi que les chefs de file de a pédagogi ont suivi de près les développements de l'enseignement visuel. Tous sont unanime à approuver l'emploi de la cinématographie.

C'est M. Ramsay B. Shaw, de Toronto, intéressé depuis longtemps dans l'enseignement visuel, qui a établi tous les plans pour la formation de la nouvelle organisation dont a première assemblée générale aura lieu au commencement du *mois prochain.*

Dernières Heures

La rentrée des chambres

Ottawa. — Une édition spéciale de la *Gazette du Canada* a publié, avant-hier, une proclamation officielle convoquant le Parlement Fédéral pour le 4 février 1932.

L'armée des Indes

Le *Evening News* de Londres annonce que 400 officiers et soldats se sont embarqués pour les Indes où l'on veut donner à l'armée toute la force possible.

Un journal à Meadow Lake

M. Cleo Laporte, imprimeur déjà bien connu en Saskatchewan, vient de commencer la publication d'un journal hebdomadaire à Meadow Lake. Il l'appelle *"The Progress"*. M. C. Laporte en est l'éditeur, le rédacteur, l'agent de publicité, le gérant, l'agent d'abonnements, le nouvelliste et le correcteur d'épreuves. Madame Laporte est le rédacteur des colonnes soc'ales. Un jeune homme de 17 ans est le linotypiste.

L'atelier est installé dans une construction en rondins.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Activités Provinciales

Suspension de l'"Acte d'achat et de vente"

Le gouvernement vient de suspendre, temporairement, l'aide aux fermiers dans l'achat de bétail, d'après la teneur de l'"Acte d'achat et de vente du *bétail*", annonce l'hon. Buckle, *min'stre* de l'Agriculture en Saskatchewan. Cette détermination est motivée par la récente réorganisation de la *Compagnie du Crédit Agricole*, qui, paraît-il, a un but similaire.

Depuis la mise *en vigueur* de l'"Acte de vente et d'achat", environ $1,650,000 ont été prêtés aux fermiers pour l'achat d'animaux, et $1,400,000 ont été collectés.

Le gouvernement a perçu plus d'argent des prêts l'année passée que par le passé. Il a *confiance de rentrer* dans ses fonds et conséquemment de ne subir aucune perte dans les argents versés.

x

McPhail à Prince-Albert

M. M. J. McPhail, durant quatre ans *l'agent pour l'achat du bétail* dans la *Stock Branch* du ministère de l'Agriculture en Saskatchewan, a été nommé gérant de l'"*Institutional Farm*, à Pr'nce-Albert. M. McPhail est un diplômé du Collège de l'Agriculture au Manitoba.

x

Modification des cours agricoles à l'Université

Vu la dépression économique, l'Université de la Saskatchewan a jugé sage d'abandonner le *cours* agricole annuel qui devait se donner du 16 au 26 février. Cependant les cours *suivants auront lieu à l'Université* --Cours sur le fonctionnement des moteurs à gazoline, du 18 janvier au 12 février; cours d'aviculture, du 19 janvier au 12 février; cours de forge, n'importe *quand*, depu's le 5 janvier jusqu'au 1er avril, 1932.

x

Bureau de placement

Durant les quatre semaines se terminant *le* 26 décembre, 1931, 2076 sans travail ont *demandé de l'ouvra*ge aux bureaux de placement du gouvernement dans la province, 2422 *ont été employés.*

x

Charbon à Cypres Hills

*Un gisement de charbon est ex*ploité par l'équipe des hommes de *Cypress Hills Forest Reserve*. Ca procure du charbon, à très bon marché, à toutes les fermes avoisinantes, d'après une déclaration du major John Barnett, sous-ministre au ministère des Ressources Naturelles.

Pour l'épuration du grain de semence

Le ministère de l'*Agriculture* prend des renseignements au sujet des machines à épurer le grain dans le sud de la province, afin qu'elles soient dispon'bles pour le *nettoya*ge de la graine de semence que l'on donnera comme secours.

x

Colonisation

L'été dernier, huit canton (townships) situés dans le nord de la province, terres aptes à la culture, ont été arpentés par le ministère des Ressources Naturelles, d'après le programme de colonisation du gouvernement. *Comme résultat*, 209,000 acres seront propres à la colonisat'on dès les premiers jours du *printemps. Déjà* plusieurs requérants sont enregistrés.

x

Secours au colons

Près de 1,455 fermiers ont demandé *de l'aide* au gouvernement pour *s établir*, d'après le plan de secours au colons. *Du nombre*, 364 ont été secourus. Les dépenses du ministères des Ressources *Naturelles*, à cet effet, se chiffrent à $22,257,59.

x

Permis de pêche

Du 1er mai au 30 novembre, 1931, 2132 *permis de pêche ont été don*nés par le ministère des Ressources Naturelles repartis comme su't: 961 *permis, pêche à la ligne, pour non*-résidents; 276 permis de pêche pour consommation personnelle; 632 permis, pour Indiens; 190 per*mis, pour pêcheurs; 73 permis*, pour vente.

x

Trop de demandes

Le gouvernement cesse de fournir la *graine* de semence fourragère qui est distribuée par la *Field Crops Branch* du ministère de l'Agriculture. *Il* allègue comme raison le trop grand nombre de demandes.

x

Divers

Pour les sans-travail américains

Washington. -- D'après un rapport à un comité *sénatorial*, les *Etats-Unis* aurout prabablement à débourser de $600,000,000 à $700,000,000 pour les sans-travail au cours de l'année.

x

Conseils du Roi

Québec. -- Vingt-deux avocats, dont quatre députés, ont été créés conseils du Roi. Cette nouvelle a été communiquée aux *journalistes* à l'issue d'une réunion des membres du cabinet provincial.

Ces quatre députés sont: MM Maurice Duplessis, Amédée Caron, Arthur Bélanger et Lucien Dugas. De Québec, ont également été nommés: MM. Edgar Gosselin, Achille Pettigrew, Jacques Dumoulin.

De Montréal: MM. Bernard Bour*don*, Alcibiade Brosseau, Adolphe